

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 115

MONTREAL, LE MARDI 26 MAI 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Nouveau couac en Afrique

Qui a cru que les perspectives de conflits classiques entre États iraient en diminuant avec la fin de la guerre froide? Le risque d'un quatrième choc armé entre l'Inde et le Pakistan n'est plus à exclure depuis les essais nucléaires indiens. Entre la Russie et son «étranger proche» (les États du Caucase surtout) des explosions ne sont pas impensables. Au Proche-Orient, le pire est toujours possible. En Amérique latine et en Afrique, des conflits inter-étatiques peuvent également éclater. Sur ce dernier continent, l'Éthiopie et l'Érythrée retiennent l'attention.

«**M**adame Afrique» a du pain sur la planche. Susan Rice, 33 ans, fille d'une domestique jamaïcaine et d'un conseiller économique de la Banque du Nigéria, a beau faire la navette entre Addis-Abeba et Asmara, rien n'y fait. Dans la capitale éthiopienne, comme dans celle de l'Érythrée un mot revient en chœur: guerre!

Ces deux pays, dont les habitants gagnent en moyenne un quart de dollar par jour, ont les esprits chauffés à blanc pour quelques carrés de sable qu'ils jugent indispensables à leur souveraineté.

L'Éthiopie, le pays de la reine de Saba où l'on se vante d'une indépendance trois fois millénaire, et l'Érythrée, son ancienne province, sont des alliés des États-Unis dans la Corne de l'Afrique qui a connu toutes les guerres civiles et toutes les famines.

Washington compte sur les promesses de son secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines pour éteindre rapidement les étincelles de guerre dans la région, point de partage du monde arabe et du continent noir.

Madeleine Albright a vu grandir Susan Rice. Bardée de diplômes (elle a décroché son doctorat à 25 ans), sa grande amie est aujourd'hui chargée de «vendre» l'Afrique aux Américains: «Si je devais la décrire d'un mot, je dirais qu'elle n'a peur de rien. Elle fait ce qu'elle a à faire, sans états d'âme», déclare sa patronne, le secrétaire d'État américain.

Mais malgré ses qualités personnelles et son agilité intellectuelle, Susan Rice n'arrive pas à calmer le jeu: l'Éthiopie et l'Érythrée, indépendante depuis avril 1993, renforcent tous les jours leurs troupes à la frontière.

Le conflit porte les germes d'une nouvelle déstabilisation dans la Corne de l'Afrique, déjà en proie aux guerres civiles en Somalie et au Soudan.

L'hostilité entre ce pays, dirigé par une dictature islamiste, et l'Érythrée paralyse, par ailleurs, le rapatriement de quelque 300 000 réfugiés érythréens. En fait, depuis son indépendance conquise par les armes, l'Érythrée est en guerre verbale avec tous ses voisins. L'ancienne colonie italienne passée sous administration anglaise après la Seconde Guerre mondiale, fédérée à l'Éthiopie en 1952 par l'ONU puis annexée brutalement par Haïlé Sélassié (le roi des rois), est sortie considérablement affaiblie de ses 30 ans de guerre d'indépendance qui firent 150 000 morts sur une population de trois millions d'âmes, divisée entre nomades musulmans et agriculteurs chrétiens.

La lutte armée dans ce petit pays de 90 000 kilomètres carrés, fut menée essentiellement par le Front populaire de libération de l'Érythrée, (FPLE, marxiste et laïque) financé surtout par l'Irak et qui comptait 95 000 combattants dont un tiers de femmes. Trente ans de guérilla saccagèrent un environnement déjà peu gâté par la nature. Les Érythréens, qui ont une espérance de vie de 47 ans, dépendent encore pour leur alimentation à 40% de l'aide extérieure.

L'indépendance de la «province du Nord», où les Américains avaient installé une importante base de télécommunications militaires du temps de l'empereur Sélassié, fit perdre à l'Éthiopie son seul accès à la mer. Addis-Abeba ne s'est pas encore fait à l'idée d'être la capitale d'un pays totalement enclavé, d'où peut-être le bruit de bottes aux frontières. Aujourd'hui, si l'intégrité du pays a volé en éclats, le traditionnel slogan nationaliste «Ethiopia tikkem» («Éthiopie d'abord») sert de ciment dans ce pays de 60 millions d'habitants, premier bénéficiaire africain de l'aide internationale, malgré les nombreuses violations des droits de l'homme.

Depuis sa prise de pouvoir il y a sept ans, le premier ministre Meles Zenawi, a incarcéré 10 000 Éthiopiens pour des raisons politiques, selon le Comité international de la Croix-Rouge. La fuite, en 1991, de Mengistu Haïlé Mariam, le «négus rouge» accusé d'avoir tué 200 000 Éthiopiens en 17 ans de pouvoir absolu, fut organisée par les États-Unis, de concert avec Israël qui en a profité pour mener à bien le «rapatriement» d'une quinzaine de milliers de juifs éthiopiens.

On le voit, les départs de dictateurs ne sont pas forcément accompagnés de «lendemains qui chantent». Et l'hymne à la guerre joué en ce moment par le lion éthiopien et la souris érythréenne sous l'œil torve de Susan Rice est un couac pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

LE MONDE

Promesses d'élections et de réformes en Indonésie, page B 4



ÉCONOMIE

Jacques Delors plaide pour une «Europe puissance», page B 2

CULTURE



La SRC devient fournisseur d'information pour la radio privée, page B 8

Bouchard: appliquer la loi 101 «de façon raisonnable»

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Entre le laxisme des libéraux et les outrances de la Commission de protection de la langue française, Lucien Bouchard plaide pour le juste milieu et entend veiller au respect de la loi 101, notamment au chapitre de l'affichage commercial. Mais «de façon raisonnable».

Le premier ministre a avoué hier avoir lui-même «éprouvé des mouvements d'impatience» à l'endroit de la

Commission de protection de la langue française, principalement lorsque l'organisme est intervenu récemment dans le quartier chinois de Montréal pour que cessent les violations de la loi 101 concernant l'affichage. «Il suffit d'un épisode, de quelques imprudences, de l'exagération d'un fonctionnaire.»

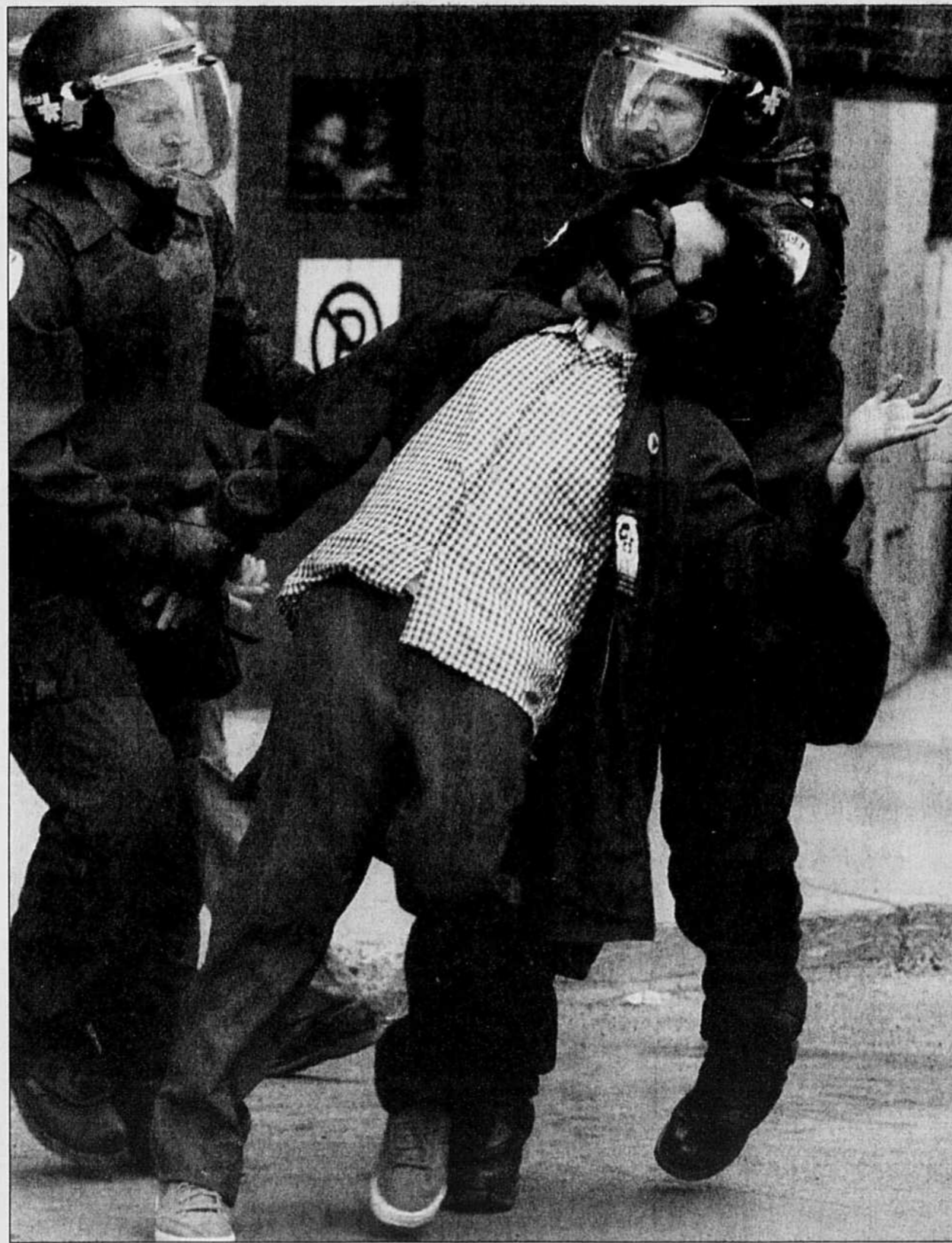
Néanmoins, il se souvient bien que les libéraux de Robert Bourassa avaient aboli la CPLF et que pendant toutes ces années les dispositions de la loi 101 sur l'affichage n'ont pas été appliquées. Il n'est donc pas ques-

tion pour lui de revenir en arrière: «Il faut s'assurer que la loi est respectée. [...] Ce que je souhaite, c'est que la Commission de protection de la langue française fasse son travail de façon raisonnable.»

À l'enregistrement de l'émission *Plein Écran*, dans les studios de Télé-Québec, l'animatrice Anne-Marie Dussault a poussé le premier ministre à expliquer quelques-unes de ses récentes déclarations sur la question linguistique. Ain-

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

«Non à la mondialisation de la misère»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LA POLICE de Montréal a arrêté hier une centaine de jeunes lors de la manifestation qui a troublé le début des travaux de la 4^e rencontre annuelle sur la mondialisation des économies, qui se tient jusqu'à demain au Centre Sheraton. Dans l'ensemble, les quelque 80 policiers affectés à l'opération ont agi avec professionnalisme. Certains policiers ont toutefois utilisé la force pour arrêter des manifestants qui ne bloquaient pourtant pas l'entrée du Centre Sheraton. Nos informations en page A 3.

Marguerite, reine du monde

Inauguration du Musée Marguerite-Bourgeoys et réouverture de la chapelle Bonsecours

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Quand on a directement participé à la fondation de la Nouvelle-France, en aidant le Sieur de Maisonneuve. Quand on a installé dans une église la première école primaire franco-phonie de ce côté-ci de l'Atlantique Nord (en 1653), puis la première école pour jeunes filles en milieu amérindien. Quand on a érigé la chapelle de pierres de Notre-Dame-de-Bonsecours, toujours en activité après plus de trois cents ans. Quand on a fondé un pensionnat, puis l'ouvroir de la Providence, puis la Congrégation de Notre-Dame, qui a éduqué des centaines de milliers de jeunes filles du Régime-Français au Québec moderne et qui compte encore maintenant plus de 1800 sœurs en activités

charitables au Canada, en Nouvelle Angleterre, en Amérique latine, en Afrique et au Japon. Quand on a été touchée par la «grâce» de la Vierge et canonisée officiellement par Jean-Paul II, en 1982. Quand on a réalisé tout cela, on mérite bien un musée pour rappeler tout cela.

Le lieu de mémoire souhaitable est maintenant devenu réalité. Le Musée Marguerite-Bourgeoys a en fait été officiellement inauguré hier matin, en compagnie de centaines d'invités, des gros bonnets de Québec et de Montréal, mais aussi plusieurs bonnes sœurs de Notre-Dame venues des «provinces» de l'empire de la charité et de l'éducation développé au fil des siècles par les émules de sainte Marguerite. La cérémonie d'ouverture a en même

Vera Danyluk au Devoir

Réformes, réformes

La présidente de la CUM n'en démord pas: les élus de l'île doivent unir leurs forces

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'image valait mille savantes analyses. Toute souriante, Vera Danyluk a levé son pouce bien haut vers le ciel après que ses collègues de travail l'eurent reportée à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), en avril dernier. Tandis que des élus se levaient en bloc pour la féliciter, deux maires de la banlieue, Peter F. Trent et Georges Bossé — des «amis» de Mme Danyluk — ont quitté avec empressement la salle du conseil.

La victoire de l'une représente la défaite des autres. Vera Danyluk restera à la barre de la CUM pour les quatre prochaines années avec pour objectif de transformer cet organisme à l'aube de la trentaine en un véritable forum politique. «Dans l'intérêt de l'île, est-ce que la CUM peut devenir un lieu de convergence d'idées et d'opinions?», s'interroge-t-elle d'entrée de jeu.

À cette question, la Conférence des maires de la ban-

VOIR PAGE A 8: DANYLUK



Antoine Char

chargée de «vendre» l'Afrique aux Américains: «Si je devais la décrire d'un mot, je dirais qu'elle n'a peur de rien. Elle fait ce qu'elle a à faire, sans états d'âme», déclare sa patronne, le secrétaire d'État américain.

Mais malgré ses qualités personnelles et son agilité intellectuelle, Susan Rice n'arrive pas à calmer le jeu: l'Éthiopie et l'Érythrée, indépendante depuis avril 1993, renforcent tous les jours leurs troupes à la frontière.

Le conflit porte les germes d'une nouvelle déstabilisation dans la Corne de l'Afrique, déjà en proie aux guerres civiles en Somalie et au Soudan.

L'hostilité entre ce pays, dirigé par une dictature islamiste, et l'Érythrée paralyse, par ailleurs, le rapatriement de quelque 300 000 réfugiés érythréens. En fait, depuis son indépendance conquise par les armes, l'Érythrée est en guerre verbale avec tous ses voisins. L'ancienne colonie italienne passée sous administration anglaise après la Seconde Guerre mondiale, fédérée à l'Éthiopie en 1952 par l'ONU puis annexée brutalement par Haïlé Sélassié (le roi des rois), est sortie considérablement affaiblie de ses 30 ans de guerre d'indépendance qui firent 150 000 morts sur une population de trois millions d'âmes, divisée entre nomades musulmans et agriculteurs chrétiens.

La lutte armée dans ce petit pays de 90 000 kilomètres carrés, fut menée essentiellement par le Front populaire de libération de l'Érythrée, (FPLE, marxiste et laïque) financé surtout par l'Irak et qui comptait 95 000 combattants dont un tiers de femmes. Trente ans de guérilla saccagèrent un environnement déjà peu gâté par la nature. Les Érythréens, qui ont une espérance de vie de 47 ans, dépendent encore pour leur alimentation à 40% de l'aide extérieure.

L'indépendance de la «province du Nord», où les Américains avaient installé une importante base de télécommunications militaires du temps de l'empereur Sélassié, fit perdre à l'Éthiopie son seul accès à la mer. Addis-Abeba ne s'est pas encore fait à l'idée d'être la capitale d'un pays totalement enclavé, d'où peut-être le bruit de bottes aux frontières. Aujourd'hui, si l'intégrité du pays a volé en éclats, le traditionnel slogan nationaliste «Ethiopia tikkem» («Éthiopie d'abord») sert de ciment dans ce pays de 60 millions d'habitants, premier bénéficiaire africain de l'aide internationale, malgré les nombreuses violations des droits de l'homme.

Depuis sa prise de pouvoir il y a sept ans, le premier ministre Meles Zenawi, a incarcéré 10 000 Éthiopiens pour des raisons politiques, selon le Comité international de la Croix-Rouge. La fuite, en 1991, de Mengistu Haïlé Mariam, le «négus rouge» accusé d'avoir tué 200 000 Éthiopiens en 17 ans de pouvoir absolu, fut organisée par les États-Unis, de concert avec Israël qui en a profité pour mener à bien le «rapatriement» d'une quinzaine de milliers de juifs éthiopiens.

On le voit, les départs de dictateurs ne sont pas forcément accompagnés de «lendemains qui chantent». Et l'hymne à la guerre joué en ce moment par le lion éthiopien et la souris érythréenne sous l'œil torve de Susan Rice est un couac pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

MÉTÉO

Montréal
Averses possibles en matinée. Dégagement par la suite.
Max: 21 Min: 7

Québec
Ciel variable.
Max: 17 Min: 4

Détails, page B 6

INDEX

Annonces B 7 Le monde B 4
Avis publics..... B 5 Les sports B 6
Bourse B 3 Montréal..... A 3
Culture B 8 Mots croisés... B 7
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial..... A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 8: BONSECOURS

• LES ACTUALITÉS •

Levine ne compte que sur lui-même

Il entrera à l'Hôpital d'Ottawa six semaines plus tôt que prévu

Pendant que le premier ministre Jean Chrétien, dont la tolérance est mise en doute par le Bloc québécois, voudrait tourner la page David Levine, le principal intéressé brûle d'entrer en fonction à l'Hôpital d'Ottawa, ce qu'il fera six semaines plus tôt que prévu.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le nouveau président-directeur général de l'Hôpital d'Ottawa, David Levine, ne compte que sur lui-même pour séduire la population d'Ottawa et faire taire ses détracteurs.

«La seule arme que j'ai, c'est que les gens me rencontrent. Je n'en ai pas d'autre. Je n'ai que moi, qui je suis, et j'espère qu'avec le temps, cela suffira pour la communauté», a-t-il confié à la presse hier lors de son passage à Ottawa.

Venu chercher une résidence et prendre contact avec les gestionnaires de l'hôpital, il dit s'être senti bienvenu partout. On le salue dans la rue, dit-il, et son premier repas au restaurant a été couronné par deux bouteilles de champagne offertes par le propriétaire. Ce dernier lui a aussi promis de faire un premier don à l'hôpital.

Il a avoué avoir été étonné par l'ampleur de la controverse qui a entouré son embauche mais il a catégoriquement refusé d'aborder la question politique et de répondre à ceux qui invo-

quent contre lui son passé souverainiste. Selon lui, les émotions puissantes des gens, qu'il dit comprendre, ont des racines diverses. David Levine pense que la façon dont a été décidée la fusion des hôpitaux Général, Civic et Riverside et l'incertitude qu'elle a provoquée y sont pour beaucoup. «J'ai servi de paratonnerre à une bonne partie de la frustration et j'espère être capable de la dissiper avec le temps.»

C'est d'ailleurs pour éviter de perdre les premières semaines de son contrat à éteindre des feux qu'il a décidé de se lancer dans la mêlée dès le 15 juin, six semaines plus tôt que prévu. «En débutant le 15 juin, j'espère que cela permettra de faire face à une série de questions et ainsi, permettre qu'à la fin juillet, des choses puissent commencer à être en place sans que l'on ait à attendre la fin de l'été et même l'automne», a-t-il indiqué.

Il souhaite aussi rencontrer la ministre ontarienne de la Santé, Elizabeth Witmer, dont le chef, Mike Harris, disait préférer l'embauche d'un étranger fédéraliste à un Québécois souverainiste. Il est persuadé que Mme

Witmer et lui pourront «travailler très bien ensemble».

Comme le conseil d'administration qui a refusé de céder à la pression, David Levine n'a jamais mis en doute son emploi à Ottawa. «J'avais le goût de cet emploi, de travailler ici, de faire cela. [...] J'ai l'impression d'un retour à un métier qui me plaît énormément», a ajouté, une étincelle dans les yeux, l'actuel délégué du Québec à New York.

Question réglée, dit Chrétien

De retour dans la capitale fédérale, le premier ministre Jean Chrétien a été invité à commenter le maintien de M. Levine. Il a répété qu'il ne fallait pas tenir compte des opinions politiques d'une personne pour décider de son embauche. «Je pense que le problème a été réglé avec la décision [du conseil]. Il faut passer à d'autres choses. Ce genre de problème-là, malheureusement, arrive de temps en temps de part et d'autre. Si on pouvait régler une fois pour toute la question de l'indépendance, on n'aurait plus ces problèmes-là», a-t-il cru nécessaire d'ajouter à l'issue d'un tête à tête avec le président roumain Emil Constantinescu.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est insurgé contre ces propos. «Je trouve tout à fait inacceptable ce qu'a dit M. Chrétien, à savoir que si on ne parlait pas de souveraineté, ces problèmes ne surviendraient pas. En d'autres mots, pleine liberté d'opinion

pour autant qu'on pense comme lui», a-t-il réagi à l'extérieur de la Chambre. M. Duceppe est allé jusqu'à mettre en doute la tolérance du premier ministre et a même tenu à rappeler que M. Chrétien était membre du cabinet Trudeau qui a invoqué la Loi des mesures de guerre en 1970.

Le Bloc québécois a pour sa part tenté de présenter une motion spéciale félicitant le conseil d'administration et réitérant l'appui des Communautés à la liberté d'opinion inscrite dans les Chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. Il n'a pu en débattre car il n'a pas obtenu le consentement unanime requis en pareilles circonstances. M. Duceppe ignore si son parti reviendra à la charge mais n'a pas manqué d'en blâmer les libéraux qui, eux, l'accusaient de vouloir exploiter cette situation pour promouvoir la cause souverainiste.

Gilles Duceppe s'en est défendu. Il dit même avoir eu l'appui de tous les autres partis d'opposition. «Quand la démocratie est en danger, il faut se lever et le dire. [...] Pier l'échine devant ceux qui font preuve d'intolérance, est-ce que c'est ça, la démocratie? Je pense qu'on a à se lever et dire clairement ce que l'on pense. Ça transcende les partis politiques, les régimes politiques, le débat constitutionnel. Il s'agit de la démocratie. Je pense que c'est un problème pour le Canada, une telle attitude. Alors il faut appuyer ceux qui se tiennent debout.»

Entente entre Québec et les Mohawks

Un premier combat de «boxe mixte» samedi

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Un premier match de «boxe mixte», le sport qui remplacera désormais les «combats libres», se tiendra samedi soir prochain dans la réserve Mohawk de Kahnawake. «On assistera à la naissance d'un tout nouveau sport, régi par ses propres règles», a déclaré au Devoir Alwyn Morris, président de la Commission athlétique de Kahnawake. L'annonce a été faite hier, à Kahnawake, conjointement avec la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) du Québec. «Les règles de la boxe mixte s'appliquent à celles du kick-boxing quand les adversaires sont debout, et à celles des arts martiaux quand ils sont au tapis», dit Ghislain Laflamme, président de la RACJ. C'est un sport qui respecte notre Code criminel, et les règlements de notre Régie.»

La tenue à Kahnawake de «combats libres», lors desquels presque tous les coups sont permis, a été sujette à controverse par le passé.

Un tel combat, en 1996, s'était soldé par l'arrestation de neuf participants. Un autre combat, annoncé pour le 2 mai dernier par le promoteur Michael Thomas, président de l'International Fighting Championship, avait depuis

été remis. «Nous avons convaincu M. Thomas d'attendre la conclusion d'une entente avant de tenir à nouveau ce genre d'événement», a expliqué hier Alwyn Morris.

Pierre Bélanger, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la RACJ, a finalement annoncé, vendredi dernier, qu'une entente était intervenue avec la Commission athlétique de Kahnawake.

La Commission athlétique de Kahnawake négociait depuis avril dernier à cette fin avec la RACJ. «Les règlements sont le fruit de discussions qui ont impliqué tout le monde, et satisfont tout le monde», disait hier Ghislain Laflamme.

Une demi-douzaine de surveillants de la RACJ assisteront au combat de samedi soir prochain, comme ils le font pour tous les autres sports qui relèvent de leur champ de compétence, afin de s'assurer que les règles sont respectées. Les règlements adoptés la semaine dernière par le Conseil des ministres, seront publiés mercredi dans la Gazette officielle du Québec.

On y proscrit notamment les coups de tête, les coups dans les yeux, les égratignures, les morsures et les coups portés lorsque l'adversaire est au sol. Apparaissant, les «combats libres» n'étaient régis par aucun règlement.

Développement de la filière éolienne

Ingénieurs et techniciens d'Hydro sont divisés

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Ingénieurs et techniciens d'Hydro-Québec ne partagent pas du tout le même point de vue sur la place de l'énergie éolienne dans le parc d'équipements d'Hydro-Québec: les ingénieurs estiment, en effet, que les détournements de rivières en préparation rendent le recours à l'éolien inutile pour au moins une décennie alors que les techniciens estiment, au contraire, qu'Hydro devrait reporter les dérivations de cours d'eau planifiées et accélérer le remplissage de ses réservoirs par une exploitation soutenue des forces éoliennes.

Les ingénieurs estiment que le fait de réserver une quote-part annuelle au développement de l'énergie éolienne ne permettra pas de structurer une industrie viable au Québec. Le syndicat des 2300 techniciens d'Hydro-Québec pense exactement le contraire, citant le cas de plusieurs

autres pays européens et asiatiques.

Ces divergences importantes sont apparues hier aux audiences de la Régie de l'énergie — les premières de sa courte histoire — qui débutaient hier à Montréal. Québec a demandé à la Régie de lui fournir un «Avis» sur le développement de la filière éolienne au Québec. D'entrée de jeu, l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ) a émis des doutes sur la pertinence de développer «maintenant» l'éolien au Québec, une ressource renouvelable dont le Québec est l'un des territoires les mieux nantis de toute l'Amérique du Nord.

Les exploitants du patrimoine forestier ont soutenu, comme les «castors» hydroquébécois, que le développement de l'éolien par une politique gouvernementale pourrait faire grimper la facture d'électricité. Une énergie deux fois plus chère que les détournements de rivière, plaident les ingénieurs qui voudraient limiter à 5 MW par an les achats d'éolien en étant conscients qu'au-dessous de 20

MW, aucune industrie ne viendra s'implanter au Québec.

Les papeteries, qui achètent 12 % de l'électricité au Québec, estiment que la Régie ne devrait émettre aucun «Avis» sur l'éolien tant qu'il n'a pas «caractérisé» les impacts des différentes filières, que l'on ne pourra pas comparer les projets en préparation chez Hydro-Québec et que l'on ne connaîtra pas les coûts de sa production dans le détail.

Si on va néanmoins dans cette direction, ajoutent les papeteries, il faudrait choisir les filières par appels d'offres et limiter les ventes d'énergie éolienne aux consommateurs acceptant de payer plus cher. A moins que l'on ne transmette la facture à tous les contribuables, si on veut faire du développement économique une priorité.

Quant aux ingénieurs, ils ont soutenu qu'«Hydro a déjà des projets de dérivation très intéressants» même au plan environnemental. Pour le Secrétaire du Syndicat professionnel des ingénieurs, Michel Lacharité, au moins un projet

pourrait être réalisé par «une digue de castor», une allusion au détournement de la Portneuf vers la Betsiamites.

M. Lacharité a aussi affirmé que les projets hydroélectriques sont plus créateurs d'emplois mais il a dû battre en retraite en admettant que ses tableaux ne tenaient compte que des emplois en phase de construction. Les techniciens ont soutenu le contraire en invoquant la commission Doyon et leur expérience à l'interne. A leur avis, le réseau québécois pourrait intégrer sans problème 12 000 éoliennes de 750 kWh. Mais Hydro-Québec doit continuer de contrôler les deux filières pour harmoniser leur intégration.

Leur porte-parole syndical, Bruno Tremblay, a insisté sur le fait que les réservoirs hydroquébécois «ne sont pas à leur pleine capacité» en raison de 10 années de faible pluviosité. L'utilisation du vent restaurerait leur capacité de stockage avec moins d'impacts environnementaux et des retombées technologiques à l'échelle internationale, a expliqué M. Tremblay.

Hommage à des femmes qui osent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Elles ont trouvé leur voie à force de tâtonner, pour finalement céder à l'envie folle d'exercer un métier qui, traditionnellement, ne leur était pas destiné. Aujourd'hui, elles sont épanouies en machinistes, arpenteurs-géomètres, agents de conservation de la faune, ou techniciennes agricoles.

Hier, seize femmes fraîchement diplômées dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes, ont reçu les prix OSE, réservés aux femmes œuvrant dans des métiers généralement réservés aux hommes, pour souligner leur audace.

Julie Leblond, par exemple, vient de terminer des études secondaires en techniques papeteries au centre de formation Morilac, de Windsor. Depuis peu, elle est employée à la papetière Kruger, de Brompton. A 20 ans, elle était la seule femme à suivre un secondaire professionnel dans les opérations de pâtes et papiers, et aujourd'hui, elle est la seule femme opératrice de machinerie fixe chez Kruger.

«Le secret, c'est d'être en forme, parce que c'est exigeant physiquement», reconnaît celle qui a choisi cette voie, après avoir fait deux ans de cégep en laboratoire médical. Aujourd'hui, elle apprécie surtout le côté manuel du travail. Mais outre les exigences physiques, le plus difficile, c'est de s'intégrer, dit-elle. «On entend dire que certains employés prennent des gageures

sur toi, disent: elle ne "toffera" pas deux semaines.»

Quand il s'agit d'aller sur le terrain, il faut «faire ses preuves», ajoute Julie Pelletier, diplômée d'arpentage et de topographie de l'école secondaire de Neufchâtel.

Les prix OSE sont décernés par les ministères des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Faune, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et Emploi-Québec. Ils comprenaient cette année treize bourses de 500 \$ chacune, et quatre stages professionnels de trois mois en France.

Par la même occasion, François Cartier, éditeur des éditions Ma Carrière, lançait son répertoire *Des métiers pour les filles*.

On y retrouve entre autres l'histoire de nombre de femmes qui ont choisi un métier non traditionnel, après avoir essayé les voies communément réservées à leur sexe. Ainsi, on y découvre qu'à 43 ans, Kate Bulman, bachelière en théologie, a quitté le milieu communautaire pour s'initier à la ferblanterie-tôlerie. Pour sa part, Johanne Daly a été secrétaire médicale durant 15 ans avant de s'orienter vers la mécanique automobile.

«Depuis le premier jour d'école, j'ai dû travailler deux fois plus fort que les hommes pour prouver que j'étais capable, raconte-t-elle dans cet ouvrage. Et quand on cherche un emploi, il faut convaincre qu'une femme est en mesure d'accomplir le travail, qu'elle ne fera pas fuir les clients. Il faut constamment se battre contre les préjugés.»

Camps D'été

Immersion dans les nouvelles technologies de l'image

CAMP DE JOUR CYBERMONDE Bell présente **ATELIERS MULTIMEDIA**

Pour les 8-14 ans 29 juin au 14 août Pour adultes 29 juin au 28 août

85 rue St-Paul ouest, Vieux Montréal 849-1887

Vous voulez que vos enfants soient bilingues?

AU CAMP ANGLOFUN: ILS APPRENDRONT AU CAMP ANGLOFUN: ILS S'AMUSERONT

Pour plus de renseignements, Tél.: (514) 297-3717 — Fax: (514) 297-3374
Internet: <http://www.anglofun.qc.ca> Courrier élect.: anglofun@interlinx.qc.ca

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE
Pour filles et garçons 9 à 17 ans
Lac Priscault, St-Côme
4 sessions: 28 juin au 22 août 1998
Fernand Lindsay, C.S.V., directeur musical

- Musique instrumentale
- Chorale et orchestre
- Musique de chambre
- Auditions musicales dirigées

C.P. 44, Joliette J6E 3Z3 Télécopieur: (514) 755-4385 Tél.: (514) 755-2496

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

L'École pour tous! **LOUISE LAPIÈRE DANSE**

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

Au cœur du plateau Mont-Royal (514) 521-3456
montrealmedia.qc.ca/dansell

CAMP SPORTIF DE JOUR

Séjour Jeunesse

Du 29 juin au 21 août pour les 6 à 14 ans

Activités aquatiques, escalade, escrime, gymnastique, sports de raquette, tir à l'arc, etc.

Info: 343-6150
Inscription: 343-6160

CEPSUM
Université de Montréal
2100, boul. Édouard-Montpetit
Édouard-Montpetit

Camp informatique pour les 9 - 12 ans

Une expérience unique en son genre sur un site enchanteur.
28 JUIN AU 31 AOÛT

Camps d'une durée de 5 jours. Maximum 10 jeunes par semaine
BASE DE PLEIN AIR STE-ÉMILIE www.ccse.qc.ca 1-800-859-0643

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»

CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS
LAC KÉNOGAMI, SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

(418) 693-0343 **ANGLIAN** Télécopieur
1-800-Anglian **L'ÉCOLE DE LANGUES** (418) 693-8165

Portes ouvertes
Samedi 6 juin 9h à 12h

ACADÉMIE CULINAIRE

Camps de jour
Cours de cuisine enfants et ados
360, Champ-de-Mars, Montréal
360, Champ-de-Mars
www.academieculinaire.com
(514) 393-8111

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland au 985-3322

POUR PASSER D'UNE POLITIQUE DE COUPURES À UNE POLITIQUE DE RÉFORMES

Des idées pour le Québec

Alain Bonnin
Des idées pour le Québec

Une vision neuve et non partisane sur les thèmes qui alimenteront le prochain débat électoral.

160 pages, 19,95 \$

EN VENTE EN LIBRAIRIE • DISTRIBUTION FIDES (25 par exemplaire vendu sont versés à Centraide)

CARTE BLANCHE

McGill DIVISION DE GÉRIATRIE

La Division de gériatrie de l'Université McGill désire remercier les sociétés suivantes pour leur généreuse contribution à titre éducatif aux Conférences gériatriques de l'Université McGill, 1997-1998:

Bayer Inc.
Hoechst Marion Roussel
Novartis Inc.
Pfizer Canada Inc.
SmithKline Beecham Pharma

Nous remercions également:

Bristol-Myers Squibb
Dupont Pharma
Hoffmann La Roche Ltée.
Janssen Ortho Inc.
Merck Frosst Canada
Servier Canada Inc.

Merci aux éminents professeurs des universités canadiennes et américaines pour leur participation à cette série de conférences sur les questions-clés touchant les soins médicaux aux personnes âgées et la recherche sur le vieillissement:

Dr. Grady Menelly
Dr. Serge Gauthier
Dr. Brad Hyman
Dr. Dennis H. Sullivan

Dr. George Kuchel
Dr. Johanne Monette, MSc.
Dr. David Zukor, FRCS
Dr. Jack Guralnik

LE DEVOIR

MONTRÉAL

La manifestation contre l'AMI

La police était au rendez-vous

Une centaine de manifestants ont été arrêtés

Jamais un projet d'accord commercial, l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), qualifié de «charte des droits des multinationales», n'aura été aussi impopulaire auprès de la population. Hier matin, près de 300 jeunes en provenance d'un peu partout au Canada s'étaient donné rendez-vous à Montréal pour dénoncer ce «SalAMI» qui risquerait «d'appauvrir les peuples».

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a procédé hier à l'arrestation d'une centaine de personnes lors de la manifestation, organisée par l'Opération SalAMI, qui a perturbé l'ouverture de la 4^e rencontre annuelle sur la mondialisation des économies.

La majorité des jeunes arrêtés pourraient être accusés de méfait public et de voies de fait (ceux qui auront frappé des policiers lors de leur arrestation). Les manifestants qui seront accusés comparaitront soit aujourd'hui ou dans quelques jours, dans le cas des accusations par sommation.

Tôt hier matin, près de 300 jeunes s'étaient donné rendez-vous devant le Centre Sheraton (boulevard René-Lévesque) avec la ferme intention de forcer l'annulation de la Conférence de Montréal, à laquelle participeront, d'ici mercredi, universitaires, politiques et gens d'affaires.

Farouchement opposés à l'AMI, dont l'OCDE vient dernièrement de reporter les négociations (officielles) à l'automne prochain, les manifestants ont demandé que le Canada se retire de ces pourparlers et qu'il se retire de toute négociation déjà en cours «ayant pour effet de subordonner, ici ou ailleurs, les droits humains, sociaux, culturels et environnementaux aux intérêts des investisseurs et des multinationales».

Pour bloquer les cinq accès du Centre Sheraton, quelque 155 jeunes s'étaient assis sur le sol en se tenant par les bras. Entre 8h30 et 9h30 environ, les congressistes qui arrivaient au Centre Sheraton pour assister à la conférence ont dû rebrousser temporairement chemin.

Les organisateurs de l'événement, l'Opération SalAMI (un groupe d'étudiants opposés, non pas à la mondialisation, mais à la mondialisation qui «appauvrit les peuples»), avaient insisté pour que la manifestation se fasse pacifiquement.

Vers 10h, l'escouade tactique du SPCUM est intervenue pour dégager les deux accès du Centre Sheraton de la rue Stanley. Des policiers munis de boucliers et de matraques ont avancé tranquillement sur la foule afin de la repousser jusqu'au boulevard René-Lévesque.

Derrière eux, d'autres policiers ont alors arrêté des manifestants qui étaient assis devant les accès. Les jeunes, qui se tenaient par les bras, ont offert une résistance passive. L'opération a duré plus d'une heure. Dans l'ensemble, les quelque 80 policiers affectés à l'opération ont agi avec professionnalisme.

Mais certains policiers de l'escouade tactique ont utilisé la force avec acharnement pour arrêter des manifestants qui ne bloquaient même pas l'entrée du Centre Sheraton, alors que les congressistes étaient déjà à l'intérieur.

Par exemple, un policier a tiré un jeune par la tête sur quelques mètres, en lui appuyant les pouces sur le cou.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des policiers du SPCUM ont saisi des manifestants par le cou mais n'ont pas abusé de la force, estime la direction policière.

Un autre a généreusement passé sa main gantée de cuir sur le visage d'un manifestant.

Au SPCUM, on estime que l'opération s'est bien déroulée et qu'il n'y a pas eu d'abus de force de la part de certains policiers. «On a des techniques que l'on applique lors de manifestations», a expliqué le commandant adjoint à la division des communications du SPCUM, Michel Gagnon, en précisant qu'il était nécessaire d'utiliser une certaine force pour déplacer des manifestants.

Vers 12h30, les jeunes ont commencé à quitter les lieux. Philippe Duhamel, de l'Opération SalAMI, a estimé que la manifestation a été un franc succès. «On a tenu longtemps et on a brisé le consensus entourant l'AMI», a-t-il dit.

Négocié en catimini depuis 1995 au siège de l'OCDE à Paris, le projet d'AMI vise à libéraliser les investissements dans la zone économique de l'OCDE. Dans sa rédaction actuelle, l'AMI accorderait un pouvoir sans précédent aux entreprises tandis que les États assumeraient pratiquement toutes les obligations.

Bien que les négociations aient été reportées à l'automne prochain, les manifestants estiment que l'AMI n'est pas mort. Bref, les lignes directrices de l'accord (largement inspirées de l'ALENA) vont réapparaître ailleurs, notamment la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et la zone de Coopération économique de l'Asie Pacifique (CEAP).

Le MEMO veut rendre les ordinateurs accessibles

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le MEMO, qui tente de déloger le Regroupement scolaire confessionnel de la CECM, propose d'instaurer des «ordinateurs» dans chaque quartier, de manière à rendre accessible à tous, en dehors des heures de classe, l'équipement informatique.

Le MEMO, présidé par Diane De Courcy, estime que ces mini-parcs d'ordinateurs pourraient être financés par les ressources débloquées par le ministère de l'Éducation pour combler le retard des écoles en matière d'équipement informatique.

«Malgré les efforts de certaines écoles pour se doter d'un parc informatique adapté à la réalité, les élèves n'ont que très peu de temps d'accès à l'ordinateur», rappelait Mme De Courcy hier en conférence de presse, même s'il y a un ordinateur pour 12 élèves.

La présidente du MEMO estime aussi que la mise sur pied d'ordinateurs favorisera l'accès aux nouvelles technologies en les rendant disponibles en dehors des heures de classe, pour les enfants mais aussi pour leurs parents. Ces laboratoires pourraient être installés dans l'école, ce qui serait idéal, mais aussi, si l'école ne peut rester ouverte après 15h30, dans un autre endroit.

Le MEMO croit que le virage nouvelles technologies ne peut se prendre sans une bonne collaboration avec le secteur privé. Mais «la contribution de l'entreprise doit être strictement balisée», estiment ses commissaires. Cette prise de position en faveur des nouvelles technologies pour les jeunes survient trois semaines avant les élections scolaires, le 14 juin prochain.

EN BREF

Audiences sur le tabac

(PC) — Une vingtaine de mémoires seront présentées devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi antitabac du ministre de la Santé, Jean Rochon. Les audiences publiques se tiendront mercredi, jeudi et vendredi au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Des organismes comme le Festival international de jazz de Montréal, le Festival d'été de Québec et le Grand Prix de Montréal y seront entendus.

Hôtel de ville

Le PNM devient l'opposition officielle

Duchesneau a désigné Chardirdjian comme porte-parole

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau s'est emparé hier du titre d'opposition officielle à l'hôtel de ville avec comme porte-parole le transfuge de Vision Montréal, Jack Chardirdjian, qui a applaudi aux politiques de Pierre Bourque jusqu'à la semaine dernière.

M. Chardirdjian, qui n'affiche aucun malaise pour critiquer dorénavant ce qu'il a cautionné pendant trois ans et demi, a démissionné de son poste de conseiller associé au comité exécutif mais a décidé de conserver son siège de vice-président du conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Du coup, le maire Pierre Bourque a bondi, s'insurgeant contre les convictions politiques de son ancien collaborateur qui semblent se limiter aux émoluments rattachés à sa fonction à la STCUM, soit 26 000 \$.

me il l'avait fait la veille, M. Bourque a laissé entendre que les valeurs au sein de Parti Nouveau Montréal, étaient celles de l'argent. «C'est de l'opportunisme pur», a-t-il tranché.

Ce dernier a ajouté que le porte-parole de la Ville au sein de la STCUM doit défendre les orientations politiques en matière de transport de l'administration municipale. «Maintenant qu'il est rendu de l'autre côté de la clôture, il doit avoir la décence de démissionner de ce poste-là. [...] Sinon, c'est complètement contraire à l'éthique», a soutenu le maire Bourque.

Invité à commenter la possibilité d'un dédoublement du discours politique, Jacques Duchesneau a lancé: «Qui risque rien n'a rien». «C'est sûr que c'est un risque supplémentaire mais il est clair que l'on va travailler avec les six conseillers pour structurer la période des questions qui vont être en fonction de la plate-forme électorale», a-t-il déclaré une heure avant l'assemblée d'hier soir.

M. Chardirdjian a tenu à préciser là-

dessus que «le Parti Nouveau Montréal a un chef et c'est Jacques Duchesneau. Moi je suis le chef de l'opposition officielle pour diriger les travaux au conseil municipal. C'est un travail parlementaire».

Depuis 18 mois, la configuration du conseil municipal a beaucoup changé; le pouvoir a glissé littéralement de l'autre côté de la Chambre. Vision Montréal ne compte plus que 23 élus, y compris le président du conseil. Le jeu de chaises musicales a permis aux Jack Chardirdjian, Louise Roy et Robert Laramée (démissionnaires du RCM), Pierre Gagnier (qui a sabordé son parti Action municipale Montréal), Germain Prigent et Marie Lebeau (ex-Vision Montréal) de déloger le RCM qui ne compte plus que deux élus (Michel Prescott et Richard Théorêt).

L'Équipe Montréal de Jean Doré a également deux membres siégeant au conseil (Pierre Goyer et Martin Lemay). La Coalition démocratique de Montréal fait du surpl-

ce depuis longtemps avec Marvin Rotrand et Sam Boskey comme représentants à l'hôtel de ville. On compte également seize conseillers municipaux indépendants, dont certains comme Sammy Forcillo, trépiégnent d'impitence de se voir recruter par Parti Nouveau Montréal. Thérèse Daviau siège dorénavant parmi ce groupe, après avoir effectué un virage à 180 degrés au RCM au profit de Jacques Duchesneau pour finalement se retirer de la vie politique dans l'ambiguïté.

Commission du développement urbain de Montréal

Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date : Les mardi 2 juin et mercredi 3 juin 1998

Lieu : 275, rue Notre-Dame Est
Hôtel de ville, salle du conseil (station de métro Champ-de-Mars)

Heure : 19 h

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour,
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif :

SÉANCE DU 2 JUIN (à 19 h)

- 3.1 Autorisation de construire, au 6175, boulevard de Maisonneuve Ouest, à l'angle du boulevard Grand, un bâtiment isolé de 4 étages devant comprendre

23 unités de logement ainsi que 12 espaces de stationnement en sous-sol, à partir de la fondation et de la structure présentes sur l'emplacement (S 980453057 - 97 0070421) (district électoral de Décarie).

3.2 Modification au règlement autorisant la modification et l'occupation, à des fins résidentielles et commerciales, du bâtiment portant les numéros 2859 et 2875, rue Centre (ancien édifice de la compagnie Sherwin Williams), visant principalement le remplacement de l'usage commercial au rez-de-chaussée par l'usage résidentiel, ainsi que l'agrandissement de l'aire extérieure de stationnement (S 980545008) (district électoral de Pointe-Saint-Charles).

3.3 Modification au Règlement d'urbanisme visant à retirer d'une zone industrielle, un emplacement situé à l'angle nord-ouest de l'intersection des boulevards Saint-Laurent et Crémazie (8780), boulevard Saint-Laurent, et de l'intégrer plutôt à la zone commerciale des abords de l'autoroute métropolitaine (S 97762135) (district électoral d'Ahuntsic).

3.4 Autorisation d'augmenter la capacité d'accueil de la garderie aménagée dans le bâtiment portant le numéro 11760, avenue Robert-Giffard, situé entre les rues Dudemaine et de Meulles (garderie Cartierville) (S 980453037) (district électoral de Cartierville).

3.5 Autorisation d'occuper, à des fins éducatives et culturelles, l'étage supérieur du bâtiment portant les numéros 663 et 665, rue Jarry Ouest situé à l'angle nord-est de l'avenue Bloomfield (S 980762021) (district électoral de Parc-Extension).

3.6 Autorisation d'occuper, à des fins institutionnelles (bureaux administratifs), le bâtiment situé au 4675, rue Bélanger Est, situé entre la 31^e Avenue et la 33^e Avenue (S 981489005) (district électoral de Marie-Victorin).

SÉANCE DU 3 JUIN (à 19 h)

3.7 Autorisation de démolir les bâtiments commerciaux portant les numéros 6546 à 6640, rue Saint-Jacques, situés du côté sud, à l'ouest du boulevard Cavendish, et de construire et d'occuper un bâtiment d'un étage à des fins de supermarché de grande surface sur le même emplacement (S 980762031) (district électoral de Loyola).

3.8 Autorisation d'agrandir le bâtiment portant le numéro 5500, avenue Westbury, situé entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le boulevard Édouard-Montpetit (centre communautaire juif Ben Weider) (S 97453012) (district électoral de Snowdon).

3.9 Autorisation d'occuper, à des fins de débit de boissons alcooliques complémentaires à une salle de spectacles, le bâtiment portant les numéros 1223 et 1225, boulevard Saint-Laurent, situé au sud de la rue Sainte-Catherine (projet de relocalisation du Club Soda) (S 980545023) (district électoral de Saint-Jacques).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
1301, rue Sherbrooke Est
Edifice Lafontaine
872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Le greffier,
M^o Léon Laberge

MONTRÉAL
c'est toi ma ville!

Club 402-HOMME



IMPERMÉABLES
importés d'Italie
griffés

Régulier 700 \$
Soldés 325 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h



CHIMIE 534

Pour la 5^e secondaire
Plus de 800 exercices
et problèmes

Matériel conforme au nouveau
programme du MÉQ

Cahier d'apprentissage
360 pages, 18,95 \$

Approuvé par le MÉQ

Manuel
456 pages, 51,05 \$

Guide d'enseignement
712 pages, 130,90 \$

Luc Bachand
Guy Petit
Philippe Vanier

Ce manuel permettra aux élèves d'atteindre, voire de surpasser les objectifs des cinq modules du nouveau programme de chimie, 5^e secondaire.

Ils découvriront, à travers les 17 chapitres, la chimie, ses applications et ses impacts sur l'environnement.

Pour chaque chapitre, on trouvera des FOCUS SUR LA CHIMIE et à la fin de ceux-ci on trouvera les sections TERMES À CONNAÎTRE, RÉSUMÉS ainsi qu'un grand nombre d'exercices et de problèmes (plus de 800 au total). Les solutions aux évaluations et aux exercices se trouvent dans le guide d'enseignement.

Siège social :
LIDEC inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télocopieur: (514) 843-5252
Adresse internet :
http://www.liddec.qc.ca

LE DEVOIR POLITIQUE

Réunion spéciale du caucus du PLQ

Charest lance ses troupes à l'attaque

Il s'est servi des propos des Parizeau, Bouchard et Léonard pour semer la zizanie au PQ

Le chef libéral, Jean Charest, croit à la tenue d'élections à l'automne et lance ses troupes à l'attaque. En guise d'entrée, M. Charest s'en est pris hier aux ténors du PQ: Parizeau, Bouchard et Léonard.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le nouveau chef libéral, Jean Charest, pense avoir trouvé un nouvel allié en Jacques Parizeau pour dénoncer la tenue d'une commission parlementaire sur la déclaration de Calgary. Cherchant à semer la zizanie au PQ, M. Charest se questionne également sur la pertinence des paroles du premier ministre Bouchard selon lesquelles Montréal serait devenue une ville bilingue.

A la veille d'une session intensive à l'Assemblée nationale et, clairement, en mode pré-électoral, lors d'une réunion spéciale de son caucus parlementaire hier à Beauport, le chef du PLQ a attaqué des déclarations récentes de MM. Parizeau et Bouchard. Son parti, explique-t-il, n'a nullement l'intention, lui, de s'attarder aux dossiers linguistique et constitutionnel.

«On ne perdra pas ni le temps, ni l'énergie, ni l'argent des contribuables québécois dans une commission poli-

tique bidon, qui est une farce selon Jacques Parizeau. Il prend la peine de voyager jusqu'à Sherbrooke pour rire tout haut des gens et leur dire: on vous fait une farce.»

M. Charest soutient que sa formation n'a pas encore pris de décision définitive sur sa participation à la commission parlementaire sur Calgary. Le PLQ a une position constitutionnelle, a-t-il répété, et elle est expliquée dans le document *Reconnaissance et interdépendance*. Le PLQ pourrait déposer ce document comme mémoire devant la commission et le chef attendrait ensuite à la toute fin avant de décider de participer ou non aux travaux.

«Si on pense qu'il y a là une occasion de dire des choses qui risquent d'être entendues, on ira. Mais dans l'hypothèse où ça vire en cirque, on ne se prêtera pas à ce jeu-là.»

Dans le dossier linguistique, le chef libéral s'interroge au sujet des déclarations du premier ministre Bouchard aux États-Unis. Selon lui, M. Bouchard aurait colporté l'idée que Montréal est devenu une ville bilingue.

«Je vous avoue avoir très hâte d'entendre M. Bouchard répéter exactement aux militants du Parti québécois ce qu'il a dit aux Américains. Je suis sûr qu'ils seront intéressés d'apprendre qu'ils ont, d'après M. Bouchard toujours, une nouvelle politique linguistique.»

Comme dans le cas du dossier constitutionnel, un gouvernement libéral ne ferait pas de la langue une priorité, sinon pour remettre en question la décision de réactiver la Commission de protection de la langue française.

«Au Parti libéral du Québec, nous sommes satisfaits de la situation telle qu'elle est.»

Par ailleurs, ce que veut réellement le PLQ, explique Jean Charest, c'est une commission parlementaire sur les services de santé, une commission qui entendrait médecins et infirmières venir dire qu'ils ne sont pas d'accord avec le prédisent du Conseil du trésor, Jacques Léonard, qui a affirmé, de son côté, que la réforme Rochon est un succès.

Au sujet des derniers sondages, le chef du PLQ ne s'inquiète pas du fait que les Québécois ne semblent pas lui faire confiance pour assurer la défense de leurs intérêts ou de la langue française. M. Charest retient surtout



Jean Charest a tenu une réunion spéciale de son parti hier à Québec.

le fait que cinq indicateurs sur neuf, notamment dans les domaines de la santé et de l'économie.

EN BREF

C-36: le débat est clos

Ottawa (PC) — Le gouvernement a imposé hier le bâillon pour limiter le débat sur le projet de loi C-36 qui met en œuvre plusieurs mesures budgétaires, dont la création de la Fondation des bourses du millénaire. Les partis d'opposition ont mal accueilli ce geste mais le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, estime qu'il devait être mis un terme au débat puisqu'il ne menait nulle part. «On a fait trois jours de débat à la deuxième lecture, le projet de loi a été étudié pendant plusieurs jours en comité parlementaire, le Reform Party a quitté la pièce sans considérer le projet de loi et le Bloc n'a pas présenté d'amendements», a-t-il expliqué. «Maintenant on en propose 106 à l'étape du rapport. Pas besoin d'être un génie en procédure parlementaire pour savoir que c'est un filibuster, ce n'est pas un débat.» Étant donné, selon M. Boudria, que le Bloc québécois n'était pas désireux d'améliorer le projet de loi mais plutôt de le faire mourir, il ne voyait pas l'utilité de prolonger le débat. Une journée était prévue hier à l'étape du rapport et une dernière, en troisième lecture, mercredi, suivie d'un vote final.

L'optimisme de Goldbloom

Ottawa (PC) — En traçant le bilan de son septennat, le commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom, qui tire sa révérence dans quelques semaines, affiche un optimisme renouvelé face à l'avenir des francophones de l'extérieur du Québec. Son optimisme prend source dans des victoires importantes ces dernières années: l'obtention par les francophones de la gestion de leurs écoles dans plusieurs provinces. «Je suis plus optimiste aujourd'hui qu'il y a sept ans. J'ai assisté et, j'ose dire, participé à la mise en place de ressources importantes, soit la gestion scolaire», a-t-il expliqué, hier, après avoir témoigné pour la dernière fois probablement comme commissaire devant le comité mixte, Chambre des communes et Sénat, des langues officielles. Le mandat de sept ans de M. Goldbloom à la tête du Commissariat aux langues officielles se termine à la fin juin. Malgré son désir de continuer à occuper le poste, il ne s'attend pas à ce qu'on requière à nouveau ses services. «Les rumeurs veulent que le Parlement sera appelé à prendre en considération une nomination qui ne sera pas la mienne», a-t-il indiqué.

35 000 jeunes ont utilisé Carrefours jeunesse-emploi

(PC) — L'heure est au bilan pour Carrefours jeunesse-emploi, le premier depuis la création, il y a plus de deux ans, de ce service d'aide à l'intégration sociale et professionnelle destiné aux jeunes de 16 à 35 ans. Pour l'occasion, leur titulaire, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, a annoncé, hier, que 16 autres Carrefours s'ajoutent aux 83 déjà existants qui seront prochainement reliés par Internet. Depuis décembre 1997, Carrefours jeunesse-emploi a bénéficié d'un soutien gouvernemental de près de 30 millions. Pour la seule année 1998-1999, le gouvernement du Québec entend fournir 27,7 millions. Pas moins de 35 000 jeunes de toutes les régions du Québec ont utilisé les services d'un des Carrefours pour reprendre confiance en eux, retourner aux études, s'insérer au marché du travail, partir une entreprise ou simplement apprendre à se trouver un emploi. De ce nombre, 11 000 jeunes ont trouvé un emploi, parfois saisonnier, à temps partiel ou à temps complet pendant que 5000 autres ont opté pour une reprise de leurs études.

Des caisses bien garnies

Québec (PC) — Les principaux partis politiques du Québec sont financièrement prêts à faire face à la prochaine campagne électorale, révèlent les rapports financiers rendus publics hier par le directeur des élections par intérim, M^r François Casgrain. Le Parti québécois et le Parti libéral du Québec ont en effet une caisse bien garnie alors que les élections se dérouleront d'ici un an au plus tard: 2,3 millions pour le PQ et plus de deux millions pour les libéraux. Dans ce dernier cas cependant, les principaux actifs sont constitués de l'immeuble qui sert de siège social au parti, et qui garantit les emprunts. De plus, le jour même du déclenchement de l'élection, ces deux partis politiques recevront de l'État une avance de fonds de 1,7 million, soit 35 % de la somme globale qu'ils auront droit de dépenser pendant la campagne électorale. Des trois partis politiques présents à l'Assemblée nationale, seule l'Action démocratique de Mario Dumont est nettement moins riche, devant même assumer un léger déficit de 32 800 \$.

Cerveau-direction



COROLLA

229\$ par mois / location 48 mois*

0\$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	229\$
850\$	209\$
1 600\$	191\$

- Moteur de 120 ch, 16 soupapes
- 2 coussins gonflables
- Radio cassette AM/FM

Financement à l'achat

4,8% jusqu'à 60 mois sur tous les modèles

CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Corolla BR12EM-AA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 mai 1998. Premier versement de 263,74\$ et dépôt de garantie de 275\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 10¢/km excédentaire. ** Taxes en sus ou échange équivalent. † Programme de financement à l'achat de 4,8% sur tous les modèles 1998 en inventaire: Tercel, Paseo, Corolla, Camry, Célia, Avalon, Sienna (modèles CE seulement), RAV4, 4Runner, Tacoma et T-100. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

plein

Livré avec le plein d'essence

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Langueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houille Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

STE-AGATHE
Ste-Agathe
326-1044

STE-TERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8393

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

THURSO
Auger & Frères
985-2218

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

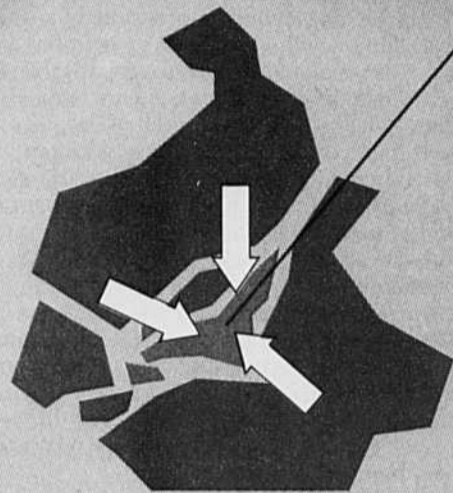
VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



Mode d'emploi

Dès le 13 juin 1998, le nouvel indicatif 450 remplacera le 514 dans les régions de Laval, des Laurentides, de la Rive-Nord, de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie, de la Rive-Sud, du Haut-Richelieu et de la Haute-Yamaska. Ce changement modifiera le mode de composition des appels locaux d'un indicatif à un autre, en voici des exemples.

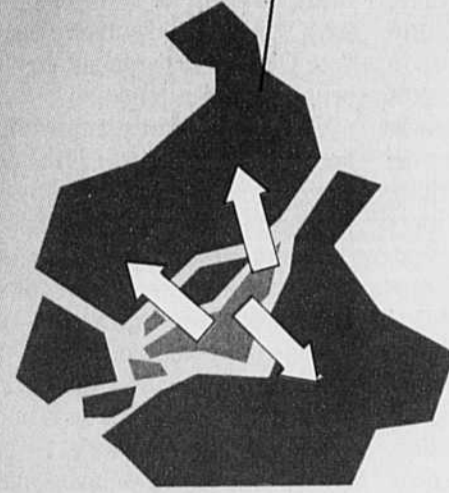


Composition du 514

Exemple : si vous appelez de Longueuil à Montréal, composez le **514 + le numéro.**

Ne faites pas le 1.

Les appels qui étaient locaux restent locaux.



Composition du 450

Exemple : si vous appelez de Montréal à Laval, composez le **450 + le numéro.**

Ne faites pas le 1.

Les appels qui étaient locaux restent locaux.

Si vous désirez en savoir plus, appelez-nous au **1 888 450-3450**
ou visitez notre site Internet au www.bell450.com

É D I T O R I A L

Désobéir

Guy Taillefer

En Indonésie jeudi dernier, Suharto a cédé sa place après 32 ans de dictature. À Hong-Kong ce week-end, les électeurs ont reporté au pouvoir les politiciens pro-démocratie que Pékin avait évincés au moment de la rétrocession du 1^{er} janvier 1997. De ces événements qui surviennent à quatre jours d'intervalle, s'imposent deux conclusions rafraîchissantes: à savoir que le «people power» n'est pas une vaine expression, et que nos démocraties occidentales cultivent une duplicité qu'il leur devient peut-être de plus en plus difficile de masquer.

Il y a plus qu'une coïncidence, il y a un symbole: les Hongkongais n'ont pas défilé que les pluies torrentielles dimanche en allant voter en proportion record, ils ont donné un camouflet à Pékin, ils ont ri au nez de son autoritarisme politique. Bien entendu, à brève échéance, le résultat de ces élections, les premières à se tenir depuis le retour à la Chine de la colonie britannique, n'entame pas les prérogatives chinoises. Le tiers seulement des 60 sièges du nouveau Conseil législatif était comblé au suffrage universel, les 40 autres l'étaient par un comité électoral ou par le moyen de diverses méthodes électorales indirectes qui tendaient à favoriser l'élection de «députés» voués à la défense des intérêts d'affaires de Pékin. L'arnaque, c'est évidemment qu'avec 70 % du vote populaire, les trois partis pro-démocratie disposeront de moins du tiers des sièges au Conseil législatif revampé par Pékin. Ce faisant, sous couvert du respect des libertés démocratiques, la Chine conserve pour elle seule l'essentiel du pouvoir.

Certes, la Chine a tenu promesse en organisant ces élections dans l'année suivant la rétrocession, mais c'est une promesse tenue à moitié seulement. Sitôt entré dans Hong-Kong le 1^{er} juillet 1997, Pékin avait dissous le Conseil législatif démocratiquement élu sous les Britanniques pour le remplacer par une Assemblée législative provisoire désignée par Pékin, laquelle s'est empressée de voter des lois restreignant les libertés de manifestation et d'association. Dans cette perspective, le scrutin de dimanche constitue pour l'avenir de la démocratie à Hong-Kong une bien petite percée.

Et pourtant. En élisant des démocrates à 15 des 20 sièges comblés au suffrage universel — dont Martin Lee, chef du Parti démocrate et figure de proue de la dissidence —, les électeurs ont massivement exprimé leur désir de liberté. Si les hommes de Pékin avaient cru pouvoir étouffer la vie démocratique en leur concédant un espace électoral réduit à la por-

tion congrue, ils se sont grossièrement trompés. La petitesse de cet espace n'a pas assourdi les revendications des Hongkongais, elle en a décuplé l'ampleur. Un loup est entré dans la bergerie.

En Indonésie, les espoirs de liberté n'obéissent pas à une logique différente ni ne trouvent leur source ailleurs qu'au sein de la société civile. Comme à Hong-Kong, la lutte démocratique est le produit de résistances sociales à des pouvoirs formidables susceptibles à tout moment de mettre en marche leur appareil de répression — avec l'innombrable complicité de nos grandes «démocraties» obsédées par la course aux marchés asiatiques. Pour l'heure, le nouveau président indonésien Jusuf Habibie joue habilement le jeu de la démocratie, promettant réformes et élections «dès que possible». Hier encore, il a libéré deux prisonniers politiques importants — en appât, est-on tenté de dire à la lumière des manœuvres identiques utilisées par Pékin et La Havane, aux gouvernements occidentaux qui s'empresseront de le tendre à leur électoral comme preuve de démocratisation.

Les États-Unis, le Canada, l'Union européenne et le Japon, pour ne nommer qu'eux, ont commercé avec l'Indonésie de Suharto au mépris complet des droits de la personne, mais il aura fallu que les Indonésiens, victimes de la crise financière asiatique, descendent dans la rue pour que les clients internationaux de l'Indonésie prennent publiquement note des excès politiques de la dictature et invitent Suharto à quitter le pouvoir. Sans la crise financière asiatique, cette duplicité — consistant à commercer avec les pires pouvoirs tout en se gargarisant de phrases creuses sur les droits de la personne — n'aurait-elle pas pu tenir encore longtemps?

Voilà qui est intéressant. Dans ses affreuses implications sociales pour les pays dotés d'un régime totalitaire ou d'une démocratie de façade, la mondialisation des économies aura peut-être ceci d'utile qu'elle contribuera à mettre à nu la farce du pouvoir démocratisant de l'argent. Peut-être en ce sens deviendra-t-il de moins en moins facile pour nos gouvernements de mentir ou de jouer à l'autruche.

Le «people power» n'est pas une vaine expression.

PAS DE TARTE À LA CRÈME POUR LE MAIRE BOURQUE...



Courage: le FMI et Microsoft nous aiment

Je viens de lire la biographie de George Orwell rédigée par Bernard Crick, que j'avais ratée à l'époque. Je l'ai trouvée d'occasion, pas cher, alors...

La conclusion s'impose: c'était un grand monsieur, Orwell. Et il a eu le mérite de poser, sur le plan politique, une question qui demeure cruciale et importante: comment faire, dans une démocratie, pour écarter le public des débats?

Question vraiment difficile et sur laquelle je n'ai que quelques bribes de réponse connues de tout le monde, tirées de petites observations de procédés couramment employés. En voici deux.

Premier procédé: le baptême détourné d'attention. Ici, on donne à une chose un nom qui signifie le contraire de ce qu'elle est. J'illustrerai ce que je veux dire en restant dans mon milieu, l'université, où ce procédé est abondamment utilisé.

Prenez par exemple le mot science. Eh bien, si vous avez le mot science dans l'intitulé d'une discipline, cela veut souvent dire que ce n'en est pas une.

Ou encore, considérez le mot méthodologie. Son usage est tout à fait remarquable — sans parler du mot recherche, qui est encore plus rigolo. Pour faire court: plus une discipline est scientifique ou rigoureuse, moins on y parle de méthodologie; tandis que plus une discipline est idéologique, qu'elle n'a pas de tradition intellectuelle, etc., plus on y est soucieux de méthodologie. Le plus marquant, c'est qu'en réalité, dans une discipline véritablement scientifique, on incite de toute façon les chercheurs à dépasser la méthodologie, à la bousculer, à aller au delà de ce qui est connu, admis, etc.; tandis que dans une discipline pseudo-scientifique, on met l'accent sur la nécessité de respecter à la lettre une méthodologie.

Sachant cela, traduire: «Je suis un cours de méthodologie de la recherche en sciences politiques» n'est pas très difficile.

Ce sont là des truismes, bien sûr. Mais il est quand même un tantinet intéressant de regarder l'actualité en

chaussant ces lunettes.

Par exemple, ces temps-ci, chez les maîtres, on parle beaucoup de droits sociaux et de choses semblables. A la sortie du sommet de l'APEC, on a fait grand cas de ce que le FMI et la Banque Mondiale devraient tenir compte de l'impact de leurs politiques sur les populations, s'en préoccuper, etc. Il n'est pas sorcier de décoder ce qui se passe: il y a désormais des résistances, un peu partout; il faudra donc les casser. Ayant commencé à faire très mal, plus que d'ordinaire (des centaines de morts en Indonésie, etc.), les organismes des maîtres seront sans doute appelés à faire plus mal encore demain: l'heure sera donc au «souti pour les droits sociaux».

Dès que le FMI et la Banque Mondiale commencent à se présenter comme des «humanistes», tous aux abris.

La même chose est en train de se produire avec le thème de la «responsabilité sociale de l'entreprise». Depuis deux ou trois ans, j'avais noté dans la presse sérieuse, je veux dire la presse d'affaires, un regain des préoccupations à cet égard. Le message était le suivant: l'image de l'entreprise devient de plus en plus une donnée importante pour le public, les gens commencent à s'en soucier, les entreprises qui n'en tiennent pas suffisamment compte perdront du fric. La retombée pratique de tout cela est observable en ce moment, autour de ce concept de responsabilité sociale de l'entreprise. Une énorme campagne est à se mettre en place; à la fin de 1997 s'est même tenu un très important colloque sur ce thème. Ce qui s'y est passé? Des compagnies comme Nike y ont appris comment donner l'image d'une compagnie socialement responsable. Par exemple, on vous conseille d'associer votre nom à la défense des droits de l'homme (ça ne coûte pas cher) et vous pourrez alors faire ce que vous voulez en matière de droits des travailleurs dans les pays lointains (ce qui rapporte énormément).

Conclusion, encore une fois: dès que l'entreprise socialement respon-

sable commencera à dire qu'elle nous aime, tous aux abris.

Un deuxième procédé que j'ai noté consiste à centrer le débat sur un enjeu tout à fait secondaire plutôt que de traiter de ce qui constitue le véritable fond de l'affaire. Or les termes dans lesquels cet enjeu secondaire est formulé font en sorte qu'en en discutant, on a d'avance accepté et consenti à ce qui, sur le fond, devrait être débattu.

Un bon exemple est fourni par l'actuel débat autour de Microsoft. On nous dit que la question serait la suivante: est-il monopolistique ou pas, le père Gates?

Mais la question n'est évidemment pas là. Qu'une seule entreprise ait le contrôle d'Internet ou qu'il y en ait quelques-unes, la différence est réelle, bien sûr, mais pas très significative; et déterminer si le Web, développé par des fonds publics, engendrera de profits un oligopole ou un monopole, c'est un peu comme choisir entre la peste ou le choléra.

La question, la vraie, la seule, c'est de savoir à quelles conditions Microsoft ou n'importe quelle entreprise a seulement le droit d'exister; la question est de savoir si Microsoft a des droits. Microsoft a-t-il des droits? La réponse sensée est évidemment non. Tout le monde savait ça aux États-Unis, il y a seulement un siècle. Mais le débat actuel nous invite à nous interroger sur le danger que présenterait le monopole de Bill. On discute donc en fait de la question suivante: «Compte tenu des droits des bâtons, sera-ce un, ou deux, ou trois bâtons qui nous frapperont sur le crâne?» Alors que, bien évidemment, les bâtons n'ont pas de droits; on en prend un quand on en a besoin, après quoi on le jette, on le brûle ou on le range.

C'était ainsi il y a encore cent ans, aux États-Unis. Les entreprises n'avaient pour ainsi dire pas de droit, on en constituait une au besoin, après quoi on la jetait. On la gardait de toute façon et toujours sous contrôle public...

Maintenant, on cause «personne morale» ayant des droits et ça ne fait plus tiquer personne... Courage, Indonésiens: le FMI vous aime. Courage, citoyens: Microsoft est une entreprise socialement responsable et qui œuvre dans le respect de vos droits sociaux.

À PROPOS

...du taux de syndicalisation par province

Le taux de syndicalisation varie selon la province pour plusieurs raisons, dont les divergences sur le plan de la composition sectorielle, du droit du travail et des traditions.

Les employés de Terre-Neuve sont parmi les plus susceptibles d'adhérer à un syndicat (39%), suivis de ceux du Québec (37%).

On retrouve aussi un taux de syndicalisation supérieur à

la moyenne au Manitoba (35%) ainsi qu'en Colombie-Britannique et en Saskatchewan (34% chacune).

L'Ontario et les trois provinces maritimes ont chacune un taux de syndicalisation légèrement inférieur à 30%, tandis que l'Alberta a le taux le plus faible (22%).

Dominique Pérusse, *Perspective*, Statistique Canada, hiver 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

Le petit-fils de Jean Chrétien

Michel Venne

Tout n'est pas réglé en Irlande. Mais le vote majoritairement favorable à de nouveaux arrangements institutionnels en Irlande du Nord représente une victoire magnifique sur les vieilles certitudes. Ce progrès manifeste ne peut être attribuable à un seul homme. Mais il reste que l'audace du premier ministre britannique Tony Blair compte pour beaucoup dans ce dénouement. Ce qui montre que la volonté politique est un moteur essentiel du changement.

La façon dont il a accepté de prendre en compte les dynamiques nationalistes présentes dans son pays revêt pour nous un grand intérêt d'autant qu'elle contraste avec l'étroitesse d'esprit dont fait preuve son homologue canadien à cet égard. L'un se montre prêt à remodeler les institutions du royaume, y compris la monarchie. Tandis que l'autre se complait dans un statu quo qui craque pourtant de partout. Le Britannique a fait tenir trois référendums à quelques mois d'intervalle pour obtenir l'assentiment des seules populations concernées à ces réformes. Trois référendums et l'économie britannique ne s'est pas écroulée.

À peine un an après avoir pris le pouvoir, Blair a engagé l'Irlande sur le chemin de la paix en reconnaissant un statut spécifique à l'Ulster. Il a aussi accordé l'autonomie à l'Écosse et au Pays de Galles, rompant ainsi avec un siècle de rigidité et de centralisation dominé par l'identité hégémonique anglaise. Blair dessine une nouvelle identité britannique qui pourrait se bâtir sur une association flexible, à géométrie variable, de pays largement autonomes.

Or le jour même de ce vote historique en Irlande, Jean Chrétien était à Milan où il s'adressait aux membres de l'Institut d'études de politique internationale. Parmi ces gens informés, il s'en est trouvé

au moins un pour l'interroger sur le mouvement souverainiste québécois. Et tout ce que notre premier ministre a trouvé à répondre, c'est que «si un jour un de [ses] petits-fils est invité à Milan pour faire une conférence, on lui posera la même question».

Dans l'esprit de M. Chrétien, rien n'aura changé, donc, dans deux générations, quand ses petits-fils auront l'âge de prononcer des conférences à Milan. Il y a dans ces dires un refus et un aveu d'impuissance.

D'abord le refus de prendre en compte le nationalisme québécois comme un fait historique et politique qui doit se refléter dans les institutions du pays. À Milan, il disait que beaucoup de ceux qui ont voté OUI en 1995 étaient des fédéralistes qui s'opposent à l'indépendance.

Certes, on peut discuter du niveau d'autonomie accordé à l'Écosse et à l'Irlande du Nord par rapport à celui réclamé par les souverainistes du Québec. Mais cela n'est pas l'essentiel.

Ce qui compte, c'est que le leader travailliste accepte de briser le carcan constitutionnel pour faire place aux revendications et aux particularismes de nations qui comptent pour 20 % de la population britannique. Ce que M. Chrétien refuse de faire pour un groupe qui forme 23 % de la population canadienne.

Ensuite l'impuissance. Le premier ministre croit que le mouvement souverainiste québécois suscitera encore des questions en Europe dans 20 ou 30 ans. C'est dire que ni lui ni ses successeurs, prédit-il, n'auront réussi à faire les gestes qui s'imposent pour satisfaire aux aspirations nationales des Québécois. Mais aussi, en corollaire, mais M. Chrétien l'aura sans doute pas vu ainsi, que ce mouvement aura maintenu une vitalité telle qu'on ne peut non plus écarter son succès éventuel.

LETTRES

Je vous wish un bon morning

Assez amer, le café qui sentait pourtant bon, le matin, à la lecture du texte du docteur Georges-Étienne Rivard (*Le Devoir*, 20 mai).

La «masse critique» de sujets et d'experts qu'il évoque à plusieurs reprises pour étayer son plaidoyer pour un seul grand centre pédiatrique à Montréal s'inspire nettement des théories tentatrices de la globalisation.

Pourquoi pas un centre bancaire ultraspécialisé, pour l'ensemble de l'Amérique, de la Royal Bank et du Mouvement Desjardins!

On aurait ainsi, selon son plaidoyer, un centre anonyme à double affiliation où «la langue de travail serait un mélange de français et d'anglais qui servirait le mieux les communications».

Les enfants du Québec, M. Rivard, ne seront certainement pas mieux soignés à Sainte-Justine ou au Montreal Children's Hospital parce que le Québec compterait de «plus en plus d'allophones et de moins en moins de francophones et d'anglophones»...

J'ai vainement tenté de comprendre comment «une langue de travail qui soit un mélange de français et d'anglais» contribuerait à améliorer leur santé et leur bien-être.

Pour acheter et renouveler les

équipements d'investigation et de traitement», mieux vaudrait-il mondialiser la pédiatrie de Vancouver à Seattle, de New York à Gaspé, enseigner l'espéranto aux médecins, infirmières et parents d'enfants confiés à vos soins? Admettons qu'un centre élargi de services soit envisageable, est-il nécessaire «que le domaine de la science, de la technologie ou des affaires» utilise de plus en plus «une langue de travail qui soit un mélange de français et d'anglais»!

Je vous wish un bon morning avec une bonne cup de coffee!

Jacques Lamarche
Écrivain
Saint-André-Avellin, 20 mai 1998

I D É E S

La toxicité de la marijuana et sa dépénalisation

Le mythe des drogues douces

Il est fallacieux de tenter de classer les drogues en deux catégories, douces et dures: les drogues sont toxiques, et le cannabis est une drogue

ÉMILE COLAS
Avocat

Je constate avec regret que *Le Devoir* prenne l'allure d'un journal jaune lorsqu'il s'agit de promouvoir l'usage de la marijuana. Le titre accrocheur «*Le complot des bien-pensants*», paru le jeudi 7 mai 1998 (page A 1), faisait référence à un ouvrage américain réfutant les «*preuves scientifiques*» des méfaits du cannabis et démontrait le manque d'objectivité et de mesure de votre journaliste Michel Bélair.

Le livre de Zimmer et Morgan, *Marijuana Myths, Marijuana Facts*, a été financé par le Lindesmith Center qui fait partie de l'Open Society Institute. Le nom de cet institut indique clairement le parti pris et la position des chercheurs. Le manque de sérieux d'un tel ouvrage aurait dû permettre à votre journaliste d'éviter le ton triomphaliste qu'il adopte alors qu'il reconnaît d'entrée de jeu que «*la fumée de la marijuana peut affecter vos poumons, comme la fumée du tabac*».

Dès lors, pendant que l'on finance des campagnes antitabac, que l'on fait payer des milliards aux compagnies de cigarettes pour le tort causé aux États américains, il est ridicule et irresponsable de clamer que l'on doit dépénaliser l'usage de la drogue.

Trop de journalistes utilisent leurs privilèges pour appuyer des thèses qui justifient leur comportement personnel.

Le professeur Renaud Trouvé, de l'Université d'Angers, lauréat de la Société française de toxicologie pour des travaux dans ce domaine, a démontré que le cannabis est une drogue qui crée des dépendances et, de ce fait, est mise hors la loi par les conventions internationales. La preuve est établie que la légalisation ou la dépénalisation aboutirait à aggraver dangereusement la santé publique en faisant reculer encore davantage les seuils de l'interdit, au profit de drogues toujours plus dangereuses.

Les expertises scientifiques, confirmées par les analyses les plus récentes menées en France et aux États-Unis, sont formelles: le cannabis est une drogue qui contient un produit psychoactif, le delta 9 tétrahydrocannabinol (THC), en proportion de 1 à 6%.

Bien plus, des sélections et manipulations génétiques récentes ont permis d'obtenir et de mettre sur le marché des variétés très enrichies en THC, allant jusqu'à 20 à 40% de THC (cannabis néerlandais).

Il s'agit là d'un problème de santé très grave car l'augmentation en THC occasionne des effets toxiques aigus et alarmants.

La toxicité du cannabis est désormais bien établie

Le professeur Trouvé souligne que le récent rapport de l'Académie des sciences, publié en février dernier, ainsi que le rapport Henrion, publié en mars 1996, et différents articles publiés dans la revue américaine *Science* décrivent les effets dus à la consommation de cannabis. Outre ses effets sur le comportement, on constate, sur le plan biologique, que le cannabis interfère avec le fonctionnement cérébral et sur le système immunitaire. L'entraîne des pertes de mémoire, des troubles circulatoires ou respiratoires, il provoque une baisse de l'activité sexuelle, affaiblit les défenses immunitaires et accroît la sensibilité de l'organisme aux maladies infectieuses.

Ces constatations médicales prouvées démontrent, s'il en était encore besoin, que le cannabis est une drogue et que vouloir le qualifier de «*drogue douce*» est mensonger et tendancieux.

Une drogue est une drogue

La toxicité et les types de risques encourus à la consommation sont

d'autant plus élevés que les doses absorbées sont importantes et fréquentes. De surcroît, la personnalité de l'utilisateur, son équilibre physique et psychique sont de nature à aggraver les risques de la consommation de cannabis.

Le Canada a adhéré à la convention unique sur les stupéfiants du 30 mars 1961 (signée par 161 États), convention qui a été renforcée par le protocole du 25 mars 1972 (signé par 145 États). Il en est de même pour la convention sur les psychotropes du 21 janvier 1971 (signée par 152 États) et enfin la convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes du 19 décembre 1988 (approuvée par 142 États), qui ont toutes pour objectif de lutter contre le trafic et la consommation des drogues, dont le cannabis.

D'ailleurs, toutes ces conventions ne qualifient pas les drogues du qualificatif légalisant de «*douces*» ou de «*dures*». Aussi, les tribunaux, chartes des droits en avant et sondages à l'appui, ne peuvent imposer la légalisation ou la dépénalisation du cannabis en laissant croire qu'eux ont raison alors que toute la communauté internationale est dans l'erreur.

Les Pays-Bas ont fait l'expérience de la tolérance sur leur territoire et les conséquences se sont avérées néfastes.

A moins que le Canada ne renie sa signature sur les conventions internationales, le cannabis, comme toutes les autres drogues, est interdit et doit le demeurer.

Notre époque a sombré dans la facilité du «*tout le monde le fait, faites le donc*», appuyé en cela par les médias qui ont accordé une publicité tapageuse et racoleuse à tous les marginaux, les déviants et autres minoritaires qui veulent toujours imposer leurs visions du monde à une majorité devenue amorphe et indifférente.

Alors que l'on dépense des millions en campagnes de dissuasion pour décourager l'usage du tabac, alors que l'on force les compagnies de cigarettes à compenser les victimes du tabagisme, on devrait maintenant accepter que le cannabis devienne le substitut du tabac!

Quand donc les gouvernements et les médias rendront-ils les citoyens responsables de leurs actes et les feront-ils supporter les conséquences de leur insouciance?

♦ ♦ ♦

L'art de tourner autour du pot

Je ne commenterai pas ici, comme vous le faites, la couleur de vos écrits, votre «*manque d'objectivité et de mesure*» ou encore «*les thèses qui justifient votre comportement personnel*». C'est plutôt à votre argumentation que je me permets de faire référence.

Sachez d'abord que l'Open Society Institute (<http://www.soros.org/>) regroupe quelques centaines de projets et fondations implantés sur presque tous les continents et s'intéressant tout autant aux arts et à la culture qu'à l'éducation supérieure, au développement international, à la santé, au problème des mines antipersonnel et aux réfugiés de tout type, y compris les Tziganes et les Romanichels. Jouissant d'un budget imposant, il a mis sur pied une université en Europe centrale et gère un programme de bourses internationales axé sur les nations pauvres tout en jouant le rôle de mécène dans d'innombrables secteurs touchant les enfants défavorisés partout à travers le monde. Son nom indique peut-être «*clairement le parti pris*» mais il apparaît, ce parti pris, beaucoup plus large et beaucoup plus accentué que vous ne semblez le croire. Vous auriez d'ailleurs pu le vérifier de visu en utilisant l'adresse Internet

qui vous invitait à le faire.

Le Lindesmith Center n'est que l'une des multiples composantes de l'Open Society Institute. Et comme je le rapportais en début d'article, il s'est donné comme mission de développer une vision alternative visant à minimiser les effets pervers de la drogue tout autant que des méthodes de prohibition mises en place un peu partout et qui entraînent, l'une comme l'autre, une escalade de coûts sociaux de plus en plus injustifiable. Ni le Lindesmith Center, ni les auteurs de *Marijuana Myths, Marijuana Facts* — ni moi-même, d'ailleurs — ne prônent le trafic et l'utilisation des drogues, faut-il le préciser.

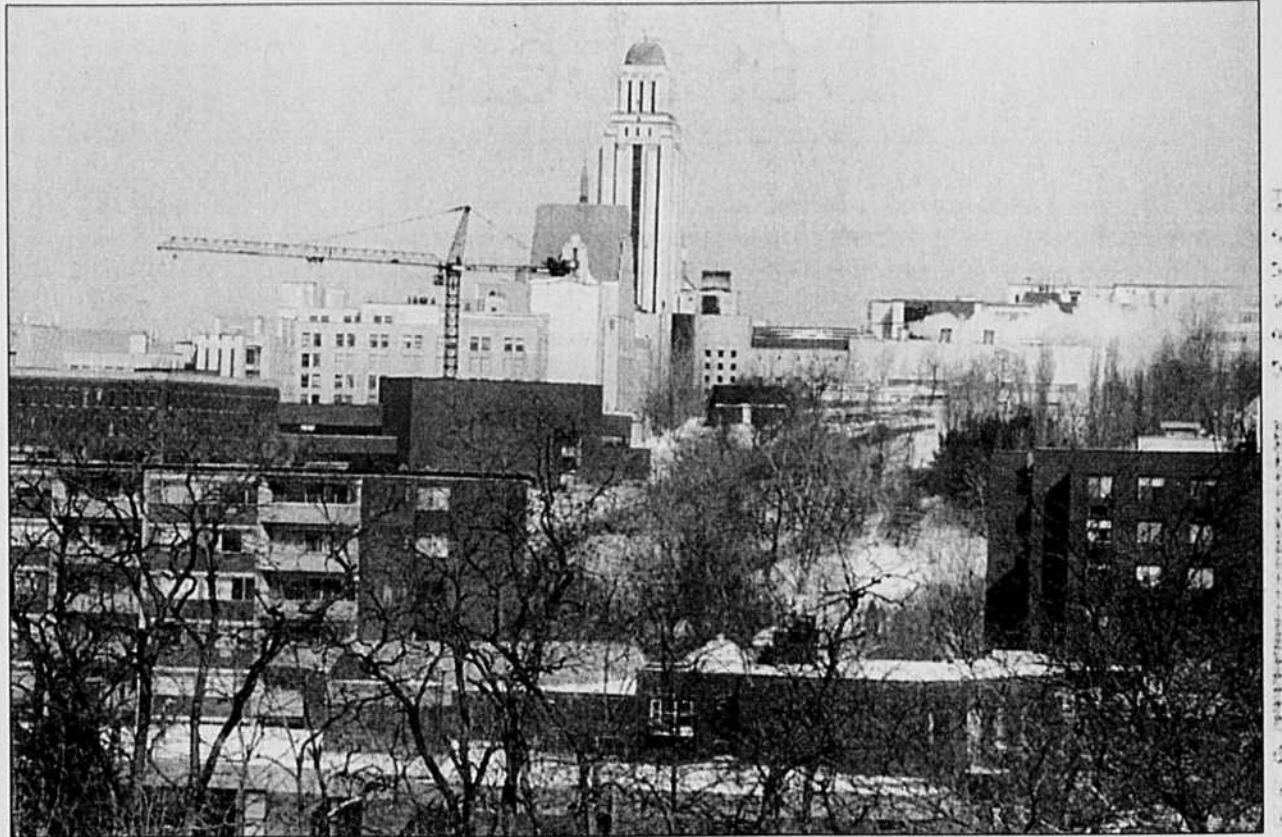
Nous en arrivons au cœur du sujet. Ce dont il était question dans mon papier du 7 mai dernier, c'est un débat de société avorté dont un des éléments est mis en relief par les travaux de Lynn Zimmer (Ph.D.) et John P. Morgan (M.D.). Ce débat, bien mineur en considération des inégalités sociales et des disparités économiques entre les nations, tout le monde en convient, est celui des preuves scientifiques sur lesquelles on s'appuie pour déclarer que l'usage du cannabis doit être sévèrement réprimé. Or, depuis le début du siècle, chaque fois qu'un gouvernement occidental a mis en place une commission d'enquête indépendante pour faire «*définitivement la lumière*» sur la question — cela est arrivé trois fois aux États-Unis, deux fois en Australie, au Canada, et de façon cyclique et statutaire aux Pays-Bas —, les conclusions furent les mêmes. Des batteries d'études impartiales, de tests en laboratoire et de rapports statistiques en arrivent, tous, à la même conclusion: le cannabis — ou marijuana — doit être décriminalisé et considéré comme une «*drogue douce*» moins nocive, même, que l'alcool et le tabac. Au Canada, la commission Le Dain remettait un rapport gigantesque dont quelques recommandations à peine concernaient l'usage du cannabis: ici aussi, les experts parlaient clairement de décriminalisation.

Il est par ailleurs intéressant de constater que Zimmer et Morgan décortiquent chacune des affirmations de votre lettre, plus d'une vingtaine en fait, qu'ils qualifient, eux, de mythes. Ils examinent, analysent et parfois font reprendre les nombreuses études et contre-études sur lesquelles on s'est appuyé pour parler de dépendance, d'effets toxiques ou de troubles d'ordre psychologique, respiratoire, sexuel ou cérébral, comme vous le soulignez. Et comme toutes les commissions d'enquête, ils concluent qu'il n'existe aucune preuve scientifique significative ou notable de la nocivité de la marijuana. La fumée mise à part, bien sûr. Chiffres à l'appui, études et rapports officiels à la main, ils démontrent le peu de sérieux des études, anciennes et nouvelles, financées pour prouver le contraire. C'est une énorme affirmation reposant sur une montagne de données scientifiques: énorme par ses retombées en matière de coûts individuels et collectifs. Le Lindesmith Center affirme tout simplement que ce dossier n'a jamais été entendu à la suite des pressions politiques exercées par le lobby de ceux que j'ai nommés «*les bien-pensants*».

Il est de même tout à fait fallacieux de déclarer que l'expérience néerlandaise est un échec. Sous la pression des Américains et de leurs partenaires économiques, le gouvernement des Pays-Bas a finalement consenti à des modifications mineures de ses politiques sur le cannabis. Tout comme il vient de reconduire globalement son programme qui dépasse même les objectifs fixés au départ, le conseiller juridique du Consulat pourra sans doute vous le confirmer.

Enfin, sachez aussi qu'avec tout le respect que je vous dois, je ne me crois certainement pas plus «*déviant*», «*marginal*» ou «*minoritaire*» que vous pouvez l'être.

Michel Bélair



Le pavillon central de l'Université de Montréal. Avec l'initiative fédérale de Fondation des bourses du millénaire, l'autonomie institutionnelle des universités et les principes de gestion collégiale par le système des pairs sont remis en question.

La Fondation des bourses du millénaire

La nouvelle donne de l'ingérence fédérale en éducation

L'argent des contribuables sera confié à des agences privées et la mission universitaire sera assujettie à des impératifs strictement économiques

ROCH DENIS

Président de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU)

Outre les enjeux constitutionnels qu'il soulève, le projet de Fondation des bourses du millénaire procède d'une orientation socioéconomique qui a été moins commentée jusqu'ici, mais qui n'en est pas moins inacceptable. L'initiative fédérale est essentiellement centrée sur les objectifs de croissance écono-

mique et de lutte pour la conquête des marchés. La culture, la démocratie et les retombées de l'enseignement supérieur pour la collectivité seraient au mieux, dans cet univers marchand, des «*dividendes*» de la prospérité comptés en espèces sonnantes et trébuchantes. Les bourses, déclare le gouvernement, doivent permettre à des milliers de Canadiens de se préparer pour les emplois de demain...

Cette orientation est inspirée par une conception de l'enseignement postsecondaire axée principalement sur le marché de l'emploi et les besoins des entreprises. Si elle était suivie, elle entraînerait l'université et les établissements de formation supérieure à s'éloigner progressivement de leur responsabilité spécifique à l'égard du développement de la recherche libre, de la création et des programmes de formation fondamentale, au profit des programmes débouchant prioritairement sur l'acquisition des «*compétences*» pour l'exercice des métiers et professions. Or, loin de devoir se transformer en annexes du marché de l'emploi, les universités ont comme mission fondamentale, essentielle et spécifique d'assurer le «*développement des personnes*», comme le rappelait, le 16 avril dernier, Frank Rhodes, président émérite de l'université Cornell, devant la réunion nord-américaine sur l'enseignement supérieur à Toronto. Leur contribution au développement économique, social, culturel et démocratique se fait par l'ensemble des retombées multiples et souvent indirectes de la formation supérieure d'un nombre de plus en plus grand de citoyens et non par la seule réponse aux commandes du marché. Et c'est dans la mesure où les institutions d'enseignement supérieur sont libres de s'acquiescer de leur mandat et où elles ont les moyens de le faire qu'elles peuvent le mieux servir les intérêts collectifs, y

compris ceux liés à l'économie et au travail.

Le statut de cette fondation est inspiré par la même philosophie mercantile dont il découle en quelque sorte. Le gouvernement allouera des centaines de millions de dollars à une fondation indépendante, composée d'administrateurs du secteur privé et non imputable, pour la gestion d'un gigantesque programme de bourses. Or cette responsabilité est du domaine public, ne serait-ce que par la provenance des fonds impliqués. Mais étant donné aussi que l'enseignement postsecondaire est une institution de service public, il importe que ce caractère soit préservé dans tous les aspects touchant la définition de son rôle, de ses objectifs et de sa gestion. Le projet fédéral tourne le dos à cette exigence en confiant à des mandataires privés des res-

ponsabilités qui sont du ressort public comme celui des régimes d'aide financière aux étudiants. De façon significative, le gouvernement déclare que les bourses du millénaire devront aider les étudiants à «*composer*» avec les hausses de droits de scolarité. Dès lors, plutôt que de favoriser vraiment l'élargissement de l'accessibilité, son programme visera en partie à contrebalancer l'impact des augmentations de droits de scolarité qu'il aura lui-même contribué à encourager. On ne peut s'empêcher de noter ici que le gouvernement fédéral, toujours prompt à fixer des conditions et des normes aux provinces pour l'allocation des fonds qu'il gère, n'a pas fait du gel des droits de scolarité une condition des ententes éventuelles relatives à son programme des bourses du millénaire! Ainsi, on voit que ce projet, plutôt que d'aider à résoudre la crise du financement public de l'enseignement postsecondaire, s'inscrit dans la poursuite d'une politique dédiée à la réduction des dépenses publiques et à l'augmentation des sources de financement privées.

Plus encore, les dispositifs traditionnels d'élaboration et de conception des objectifs de l'enseignement supérieur qui relèvent de la collectivité et sont assumés par les instances et organismes publics, tels les ministères, et par les établissements mandatés à cette fin, sont court-circuités et impartis au privé. Le gouvernement fédéral cède aussi de cette manière à la Fondation des bourses du millénaire des prérogatives qui appartiennent en propre au domaine public.

Enfin, l'autonomie institutionnelle et les principes de gestion collégiale par le système des pairs qui sont au cœur de l'enseignement supérieur sont eux-mêmes remis en question dans ce contexte, ce qui ne fait qu'accroître le caractère inacceptable de l'initiative fédérale.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise LeDuc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire et Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Paquet, Chantale Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Latleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).



Saisie de cannabis à Montréal. Le Canada a adhéré à plusieurs conventions internationales qui ont toutes pour objectif de lutter contre le trafic et la consommation des drogues, dont le cannabis.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHÔMEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Pierre Pettigrew, pour qu'il humanise le régime. En réponse aux demandes du Bloc, M. Pettigrew a déclaré à la Chambre des communes que son gouvernement était préoccupé «par le taux de participation des chômeurs à notre système d'assurance-emploi».

«Nous sommes en train de demander aux gens de Statistique Canada de bien déterminer les raisons pour lesquelles cette situation est arrivée», a-t-il ajouté.

Il s'est défendu des accusations du Bloc en disant qu'Ottawa avait créé des programmes de stages et d'implication dans les communautés pour les jeunes, des solutions qui, à son avis, ont montré toute leur utilité parce qu'il s'agit de mesures actives.

Le besoin d'être plus instruits

Par ailleurs, seulement 17 % des diplômés d'études secondaires avaient choisi en 1995 de mettre un terme à leurs études, selon une enquête menée par Statistique Canada. Parmi les jeunes décrocheurs qui avaient abandonné leurs études secondaires en 1991, un sur quatre avait finalement choisi de retourner sur les bancs d'école pour obtenir un diplôme, révèle aussi l'enquête rendue publique hier.

«Parmi les jeunes âgés de 22 à 24 ans en 1995 et qui avaient un diplôme d'études secondaires, 11 % ont obtenu ce dernier une fois atteint l'âge de 20 ans ou plus», dit Statistique Canada dans son rapport intitulé *Le secondaire est-il suffisant?*

Statistique Canada avait d'abord effectué une première enquête en 1991 auprès de 9460 élèves âgés de 18 à 20 ans, portant sur le départ prématuré de l'école. Quatre ans plus tard, l'agence est retournée interroger les mêmes jeunes pour connaître leur situation.

L'étude de 1995 révèle qu'environ 30 % des personnes interrogées ne possédaient qu'un diplôme d'études secondaires ou encore moins d'années d'études terminées.

«La plupart des jeunes avaient des projets d'études plus poussées pour les prochaines années. Il est encourageant de constater que la plupart des jeunes semblaient reconnaître le besoin d'être plus instruits», écrivent les auteurs. Parmi les jeunes qui ont participé à l'enquête, ceux qui avaient un emploi se disaient très satisfaits de leur situation.

Dans leur conclusion, les auteurs de l'étude de l'agence fédérale font valoir que dans une économie fondée sur la connaissance, «le fait d'être instruit est le meilleur moyen de faire son chemin sur le marché du travail».

Cependant, ils reconnaissent par ailleurs que certains jeunes ne peuvent pas poursuivre leurs études, pour toutes sortes de raisons, qu'elles soient familiales, financières ou autres. Pour ceux-là, le marché du travail n'est pas plus accessible et, là encore, le Bloc québécois a dénoncé le traitement qui leur est réservé.

Le Bloc affirme que le nouveau régime d'assurance-emploi n'a pas été plus tendre avec les femmes enceintes. Elles aussi doivent accumuler 910 heures de travail (deux fois plus qu'avant) pour obtenir des prestations de maternité. Les femmes qui arrivent sur le marché du travail ou qui y retournent ont souvent beaucoup de difficulté à remplir cette exigence.

De façon plus générale, le Bloc dénonce l'ensemble des modifications que les libéraux ont apportées au régime depuis leur arrivée au pouvoir. Selon le député bloquiste Paul Crête, ces changements ont appauvri les moins bien nantis, particulièrement dans les régions où le chômage est endémique. L'assurance-chômage est passée d'un régime de redistribution de la richesse à celui de véritable vache à lait pour Ottawa.

Avec les 15 milliards de surplus que le régime a dégagés au cours des trois dernières années, Ottawa a réussi à juguler son déficit, une situation inadmissible, juge le député Crête.

Les activités du Bloc se poursuivent au cours de la semaine. On prévoit tenir dans les prochains jours des forums qui réuniront experts et travailleurs qui témoigneront des effets pervers de l'assurance-emploi.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

si, en tournée aux États-Unis, il a décrit Montréal comme une ville bilingue, où les investisseurs n'ont pas à se soucier de la situation linguistique.

Or, M. Bouchard soutient qu'il y a eu malentendu, que ce n'est pas ce qu'il a voulu dire: «Il faut distinguer entre le bilinguisme officiel collectif. Je ne voudrais pas que Montréal soit une ville au visage bilingue. Nous voulons cependant que les gens, autant que possible, puissent parler l'anglais. On ne peut pas vivre en Amérique du Nord, prétendre jouer un rôle, exporter nos produits et se confiner dans une seule langue; il faut pouvoir parler l'anglais. Moi, j'encourage tous les gens à parler l'anglais. [...] Mes enfants sont des francophones, vont à l'école française, mais en même temps leur mère leur parle essentiellement en anglais et ils parlent déjà bien l'anglais. Je suis content pour eux.»

Que faut-il penser de la violente réaction des anglophones d'Ottawa à la nomination de l'ancien candidat péquiste David Levine à la tête du centre hospitalier de l'endroit? Convaincu que cet épisode fut à tous égards négatif, Lucien Bouchard ne voit pas en quoi les souverainistes pourraient s'en réjouir.

Parce que, souligne-t-il, c'est un débat qui nuit à la qualité de la vie démocratique et à la qualité des rapports entre francophones et anglophones du pays. Cela dit, il préfère penser qu'il s'agit là d'un événement isolé et il croit que l'on aurait tort d'en tirer la conclusion «qu'ils sont tous comme cela».

Mais avec beaucoup d'habileté, Anne-Marie Dussault est revenue à la charge, faisant observer que cette mani-

festation d'intolérance annonçait peut-être des moments difficiles pour négocier le partenariat au lendemain d'une victoire du Oui. Elle a ainsi arraché au premier ministre une réflexion qui témoigne de ses angoisses face au durcissement du Canada anglais. Il a convenu que cette attitude des anglophones d'Ottawa contraste avec le message d'amour qu'ils sont venus livrer à la Place du Canada, quelques jours avant le référendum de 1995. Puis, il a admis que cette intolérance à l'endroit des Québécois est peut-être la conséquence du discours agressif que les fédéraux tiennent depuis deux ans dans le cadre d'application de leur plan B.

Sur le plan intérieur, alors que se multiplient les manifestations syndicales, les dénonciations des groupes sociaux, les revendications des organismes communautaires et les menaces de grève des médecins, le premier ministre maintient que «ça va bien», en ce que le gouvernement crée des emplois, est en train de redresser les finances publiques, s'approche de l'objectif du déficit zéro et retrouve la confiance des investisseurs. Il reconnaît que ce passage obligé est pénible pour les médecins et infirmières, mais il voit dans leurs propos frondeurs et dans les journées d'écoute, la volonté d'établir un rapport de force, une stratégie préparatoire aux négociations qui s'amorcent.

En fin de semaine, Jacques Parizeau a insisté sur la nécessité de commencer dès maintenant à rédiger la constitution d'un Québec souverain. Tout en prenant soin de ne pas l'égratigner, Lucien Bouchard a répliqué que le gouvernement devra s'attaquer d'abord aux priorités, dont celle de se faire élire, mise en lumière par M. Parizeau lui-même.

Condamnations pour vote illégal

Sherbrooke (PC) — Le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, a condamné hier 12 étudiants inscrits à l'Université Bishop's de Lennoxville, en banlieue de Sherbrooke, en 1995, qui avaient voté illégalement au référendum du 30 octobre.

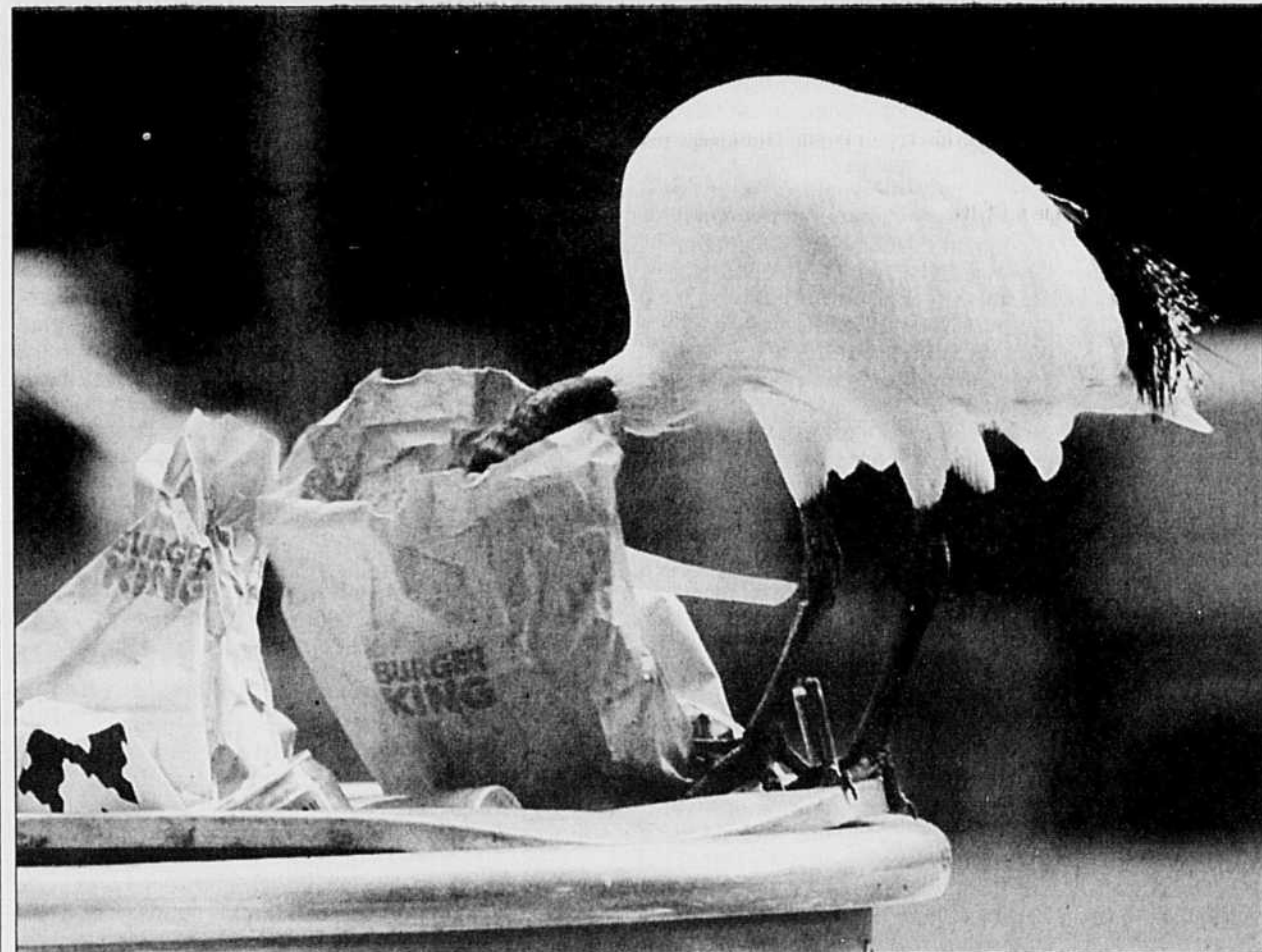
Chacun des étudiants s'est vu imposer une amende de 500\$, plus les frais, pour avoir contrevenu à la Loi sur les consultations publiques et les référendums. Au sens de la loi, ces étudiants ne possédaient pas le statut d'électeurs parce qu'ils résidaient tous à l'extérieur du Québec, pour la plupart en Ontario, lors du référendum sur la souveraineté de 1995.

Ryan Boudreau, Marc Deyell, Heather Evans, Michael Hastig, Erik Hemphill, Christian Meredith, Jacqueline Mitton, Harold Roscoe, David Roy, Kjerstin Skilbeck, Tracy Street et Courtney Tyrrell résidaient temporairement à Lennoxville pour y poursuivre leurs études universitaires à Bishop's.

Ces 12 étudiants perdent également le droit de vote pour une période de cinq ans au Québec. Ils conservent toutefois leur qualité d'électeurs dans leur province d'origine ou de résidence permanente.

Aucun des étudiants n'était présent lors du prononcé de la sentence. Et ils n'étaient pas non plus représentés par un avocat.

Un chausson avec ça?



MARK BAHER REUTERS

UN IBIS n'a pas hésité à mettre son nez dans les ordures d'un restaurant de Sydney, en Australie, pour pouvoir se nourrir. Les ibis ne quittent généralement pas la campagne australienne, mais ils viennent de plus en plus faire un tour en ville depuis que les sécheresses ont rendu plus difficile leur alimentation habituelle.

BONSECOURS

SUITE DE LA PAGE 1

temps consacré la fin des travaux de restauration et de mise en valeur de la chapelle Bonsecours, rue Saint-Paul, à laquelle le musée Marguerite-Bourgeoys est directement rattaché.

L'ensemble de ces importants travaux sur un des sites montréalais les plus importants d'un point de vue religieux et patrimonial, a coûté 5,5 millions. À peine 20 % de l'enveloppe a été fourni par Québec et Montréal. Le reste, pour ainsi dire la part de la lionne, est venu des bas de laine des Sœurs de la Congrégation, mais aussi des Prêtres de Saint-Sulpice, ceux que l'on appelle les Messieurs étant maintenant propriétaires de la chapelle historique.

En vérité on nous l'a dit, il s'agit de la seconde chapelle et au cours des siècles l'édifice a subi de nombreuses transformations. Une première chapelle a été inaugurée en 1675, par Marguerite elle-même, en l'honneur de Notre-Dame bien sûr. La seconde a été achevée en 1771, après qu'un incendie eut détruit le premier édifice. Mais l'église du premier ou du second modèle a toujours été surnommée la «chapelle des marins», puisqu'elle est depuis ses origines un important lieu de pèlerinage et de prière pour ceux qui s'aventurent en mer. Des maquettes de navires servent d'ailleurs toujours de lampes suspendues à l'intérieur du lieu de culte.

Les fouilles archéologiques entreprises dans le sous-sol pendant la restauration ont permis de découvrir plusieurs vestiges, dont les fondations de la chapelle construite du temps de Marguerite, mais aussi les restes de la palissade de bois qui servit de première enceinte à Ville-Marie et des traces d'une occupation amérindienne de ce territoire pouvant remonter à plus de 2500 ans. Le site archéologique lui-même peut-être visité (un peu comme au musée Pointe-à-Callière, mais à plus petite échelle) tandis que les artefacts déterrés par les archéologues sont mis en valeur, sous verre,

avec toutes les explications didactiques souhaitées.

Au dessus de ces couches centenaires et millénaires, remontant bien au-delà de l'ère chrétienne, la chapelle elle-même mérite aussi toute l'attention. Les travaux de restauration ont par exemple permis de remettre au jour les fresques de l'artiste-décorateur François-Édouard Meloche qui ornent à nouveau la voûte. Et puis les deux anges de cuivre du sculpteur Laperle, qui veillent à nouveau sur le Vieux-Port — montez dans la tour, où trônent ces bêtes ailées de Dieu, vous ne regretterez pas le point de vue du Soleil sur la ville... Les vitraux ont été débarrassés des vitrages opaques qui les protégeaient (et les obscurcissaient) de l'extérieur. Les restaurateurs ont également dénudé deux murs latéraux datant de 1771.

Quant au musée Marguerite-Bourgeoys, il est situé dans l'ancienne école Bon-Secours, attenante à ce lieu de culte. Outre les vestiges de la crypte et les éléments de la tour, cet établissement comprend plusieurs salles qui permettent de se familiariser avec la vie et d'œuvre de la célèbre fondatrice. Des circuits variés ont été balisés pour répondre aux exigences et aux disponibilités des différents visiteurs. Chaque élément du parcours est indépendant.

Cela dit, deux d'entre eux sont particulièrement intéressants. D'abord une salle où sont expliquées les activités charitables et éducatrices de Marguerite à l'aide de projections holographiques donnant vraiment l'impression de remonter dans le temps pour observer des tranches de la vie quotidienne en Nouvelle-France. Et puis il y a la salle attenante, dite des «figurines», qui propose une biographie complète de la sainte, de sa naissance en 1620, à sa mort, en 1700, en 58 tableaux formés à l'aide de dizaines et de dizaines de petites poupées. Comme quoi cette sainte, qui a réalisé tant de choses qui mériteraient ce musée, offre toutes sortes de modèles, même réduits...

Ottawa dévoilera sa stratégie

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral dévoilera cette semaine sa nouvelle stratégie nationale contre le sida, revue et corrigée pour mieux refléter le visage changeant de la maladie. Des groupes de pression disent avoir appris que le nouveau programme devrait davantage privilégier la prévention et la recherche que le traitement des patients, avec plus de fonds dirigés vers la compréhension des causes sociales responsables de la propagation du virus. «Je crois que les nouveaux objectifs de la stratégie constituent une approche plus globale du sida», a déclaré le directeur de la Société canadienne du sida, Russell Armstrong. Les libéraux fédéraux avaient promis, lors des élections de 1997, de verser 42,2 millions pour chacune des cinq années subséquentes dans le cadre d'une nouvelle stratégie destinée à remplacer le programme ayant pris fin au mois de mars dernier.

Camouflage dans une affaire de viol dans l'armée

Ottawa (PC) — L'ancien chef d'état-major, Lewis Mackenzie, a affirmé ne pas se souvenir d'un présumé viol qui aurait été commis à la base militaire de Gagetown, près de Fredericton, alors qu'il la dirigeait en 1988. Dans sa dernière édition, le magazine *Maclean's* cite deux sources militaires qui soutiennent que les Forces canadiennes ont étouffé l'histoire d'un viol collectif d'une déficiente intellectuelle commis en 1988 dans l'un des édifices de la base. «Je m'en souviendrais, j'en suis assez certain», a dit le major-général Lewis Mackenzie, maintenant à la retraite. «J'y suis arrivé à l'automne de 1987 et j'ai quitté en 1989 pour l'Amérique centrale, alors si l'événement s'est produit en 1988, j'y étais. Je n'ai vraiment aucun souvenir de cet incident.» Cette dernière allégation fait partie d'une série d'incidents qui ont été mis au grand jour depuis que le magazine a publié un article, la semaine dernière, dans lequel on affirmait que le harcèlement et les agressions sexuelles ainsi que le camouflage étaient chose commune dans les Forces armées.

Chrétien ne craint pas pour sa vie privée

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien ne craint pas que la présence à ses côtés de gardes du corps des Services secrets américains lors de ses visites aux États-Unis porte atteinte à sa vie privée. «Je n'y vois aucun problème et ce, dans n'importe quel pays du monde», a déclaré hier M. Chrétien. «J'accepte toutes les mesures de sécurité qu'on m'offre.» Le premier ministre s'est inscrit en faux contre un article du magazine *Newsweek* alléguant que son cabinet avait contacté les Services secrets pour savoir si les gardes du corps pouvaient être tenus de rapporter en cour tout événement dont ils sont témoins.

DANYLUK

SUITE DE LA PAGE 1

lieu de Montréal (CMBM) a répondu non, tentant de faire de la présidence du comité exécutif un poste à temps partiel. Si les réformes proposées par la CMBM avaient été amorcées, Mme Danyluk aurait obtenu un sursis de deux ans pour ensuite se retrouver au chômage.

Après la vague d'élections municipales de novembre prochain, les élus siégeant à la CUM seront confrontés au même vieux dilemme: la CUM est-elle une agora politique ou une coopérative de services? La vision de Vera Danyluk sera donc opposée une fois de plus à celle du président de la Conférence des maires de la banlieue, Georges Bossé (ce dernier n'a pas à se soumettre au jugement du peuple avant 2001). La présidente de l'exécutif n'écarte aucune option pour «recevoir les idées et les perceptions des gens» à l'égard de la CUM. Elus membres de la CUM, élus locaux ailleurs sur l'île et citoyens seront consultés. «Le rôle de la Communauté urbaine n'a jamais été bien établi et n'a jamais été bien compris par la population et par les élus», croit-elle.

Mais d'ici à ce que la nouvelle donne politique soit connue sur l'île de Montréal, le 8 novembre au soir, Mme Danyluk continuera de prêcher le même discours: la CUM n'est pas et ne doit pas être une coopérative de services. Si c'était le cas, argumente-t-elle, les élus seraient remplacés par des administrateurs au sein de la CUM. Faut-il réduire ou augmenter le budget alloué au transport? faut-il implanter un modèle de police communautaire?; exiger une réforme de la fiscalité?; voilà autant de questions on ne peut plus politiques débattues à la CUM. «C'est la volonté politique qui gère l'affaire», résume l'ancienne mairesse de Mont-Royal.

Pour une région forte

En entrevue, le visage de Vera Danyluk s'anime, elle gesticule et défend sa position corps et âme. Elle est convaincue, mais parvient difficilement à rallier l'ensemble des élus à sa cause. «Il y a une très forte résistance», reconnaît-elle.

Mme Danyluk n'en démont pas: les élus de l'île de Montréal doivent se donner la main, unir leurs forces pour affronter le gouvernement du Québec et travailler de concert avec les autres pôles régionaux que sont Laval et la Rive-Sud. «Il faut s'insérer dans tout le fonctionnement de la grande région de Montréal. On doit améliorer la performance de tout ce qui se fait si on veut demeurer une région concurrentielle avec les autres grandes régions au Canada et aux États-Unis», explique-t-elle. L'avenir n'est pas juste dans les petites localités qui sont en compétition avec les autres petites villes à côté.

Mais pour arriver à cette cohésion régionale, une réforme fiscale majeure est nécessaire, précise Mme Danyluk. Québec a mis sur pied une commission sur la fiscalité locale dont le mandat est de proposer des solutions de rechange. L'essentiel des revenus des villes provient de l'impôt foncier, un champ en régression constante. Sans proposer de solutions, Mme Danyluk demande au gouvernement de concocter «une politique saine» et «bien pensée» en ce qui a trait à la fiscalité.

La chute du foncier et la réforme Trudel ont placé les villes de l'île dans un «carcan», dit Mme Danyluk, «au point que je regrette d'être allée aussi loin dans les compressions à la Communauté urbaine. On s'est mis dans une situation où il n'y a aucune flexibilité».

Selon Mme Danyluk, il sera «très difficile», voire impossible de diminuer les quotes-parts des villes au financement de la CUM pour l'exercice budgétaire 1999.

Pour le reste, cette politicienne expérimentée joue de prudence. Elle est peu encline à ce que les postes à la CUM soient attribués au suffrage universel et elle n'est pas plus chaude à l'idée de fusionner des villes sur l'île. «On parle tellement des structures au lieu de parler vraiment des objectifs à atteindre. Dès que l'on commence à parler de structures, ça dérape à chaque fois. Les gens voient un peu leurs chasses gardées ou leurs pouvoirs touchés et ils commencent à se braquer.»

Parions que Vera Danyluk connaîtra un deuxième mandat à la présidence de la CUM tout aussi mouvementé que le premier.